**Quel rôle pour le professeur-documentaliste dans l’Education à l’environnement pour un développement durable ?**

CAPES documentation

**Remerciements**

Je tiens à remercier tous ceux qui m’ont encouragée durant la rédaction de ce mémoire et plus particulièrement….

**SOMMAIRE**

[Introduction 4](#_Toc134187255)

[1. L’Education à l’environnement pour un développement durable, pourquoi ? Comment ? 5](#_Toc134187256)

[1.1 Une actualité brûlante : une humanité mise au défi 5](#_Toc134187257)

[1.1.1 Des évènements 5](#_Toc134187258)

[1.1.2 Des textes 5](#_Toc134187259)

[1.2 La notion d’Education à l’environnement pour un développement durable (EEDD) 6](#_Toc134187260)

[1.2.1 Définitions 6](#_Toc134187261)

[1.2.2 Enjeux et objectifs de l’EEDD 9](#_Toc134187262)

[1.2.3 Modalités de mise en oeuvre 11](#_Toc134187263)

[*1.2.3.1 Enseigner autrement* 11](#_Toc134187264)

[*1.2.3.2 Quel cadre pédagogique choisir ?* 14](#_Toc134187265)

[*1.2.3.3 Des conditions de réussite* 15](#_Toc134187266)

[1.3 Le professeur-documentaliste dans ce contexte 15](#_Toc134187267)

[1.3.1 Ses missions 15](#_Toc134187268)

[1.3.2 Le CDI : lieu ressource 16](#_Toc134187269)

[1.3.3 Professeur-documentaliste : membre de l’équipe pédagogique 16](#_Toc134187270)

[2. Quelques actions réalisées au collège de Brumath 19](#_Toc134187271)

[2.1 L’existant les années précédentes 19](#_Toc134187272)

[2.2 La démarche : penser les activités et organiser en amont 20](#_Toc134187273)

[2.3 Séances au CDI 20](#_Toc134187274)

[2.3.1 Prendre conscience de son rôle d’acteur : les déchets en classe de 6ème 20](#_Toc134187275)

[2.3.2 Etre sensibilisé : des fictions autour d’un thème EEDD en classe de 5ème 22](#_Toc134187276)

[2.3.3 Faire réagir : créer un portrait de « super-cracra » par rapport à l’environnement en classe de 4ème 24](#_Toc134187277)

[2.3.4 Comprendre : les enjeux énergétiques en classe de 3ème 27](#_Toc134187278)

[2.4 Valoriser les différentes productions et élargir le public 29](#_Toc134187279)

[2.5 Autres activités du professeur-documentaliste 29](#_Toc134187280)

[3. Bilan et nouvelles pistes 29](#_Toc134187281)

[3.1 Evaluation 29](#_Toc134187282)

[3.1.1 Difficultés / points positifs 29](#_Toc134187283)

[3.1.2 Impact sur les élèves 32](#_Toc134187284)

[3.1.3 Image du professeur-documentaliste 32](#_Toc134187285)

[3.2 Autres pistes 32](#_Toc134187286)

[Conclusion 34](#_Toc134187287)

[Bibliographie 36](#_Toc134187288)

[Annexes 38](#_Toc134187289)

**Introduction**

Comment ralentir l’appauvrissement de la biodiversité, comment réduire les montagnes de déchets, en un mot comment réduire l’impact souvent désastreux de l’homme sur son environnement, naturel et social ? Comment dépasser les présentations catastrophistes qui continuent d’être alimentées par les médias ? Le concept de développement durable, multidimensionnel par essence, dessine une perspective tournée vers l’avenir et l’action.

En tant qu’individu, je ne peux échapper à toutes ces interrogations. L’éducation à l’environnement pour un développement durable réveille des questions fondamentales relatives à la place de l’homme sur terre et à son désir de vivre dans une société où chacun trouve sa place.

Entre 2002 et 2004, l’éducation à l’environnement a été repensée dans la perspective du développement durable (EEDD). Depuis la rentrée 2004, cette éducation est applicable dans tous les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Les disciplines sont invitées à unir leur potentiel pour travailler ensemble de manière plus soutenue. Les équipes pédagogiques doivent s’organiser pour offrir une EEDD cohérente.

La mise en œuvre de l’EEDD soulève de nombreuses questions, pédagogiques, didactiques, organisationnelles et éthiques. Le rôle du professeur-documentaliste, défini par une circulaire de missions de 1986, reste encore flou, en raison des nombreuses missions qui lui sont confiées. Au départ, l’introduction de ce nouveau statut, avait pourtant l’intention de permettre à des pédagogies actives et transversales de prendre leur place dans notre système éducatif…

Je me suis posée la question de savoir, si, le professeur-documentaliste, par sa place spécifique, peut avoir un rôle à jouer pour faciliter la mise en place de l’EEDD.

Je me suis lancée dans le sujet, il est vrai avec une vision très idéale, à la fois de l’EEDD et du métier de professeur-documentaliste. J’ai étoffé mes connaissances au fur et à mesure, les questionnements sont apparus devant l’ampleur de cette éducation. Comme celle-ci est en cours d’élaboration, il n’existe pas de solutions toutes faites. J’ai donc lancé certaines activités tout en sachant que je ne m’inscrivais pas dans la pédagogie idéale de l’EEDD. Réaliste j’ai placé mes activités sous le signe de la sensibilisation à l’environnement.

Comme je suis déjà sensibilisée à ces thématiques, j’ai choisi ce sujet parce que c’est un sujet d’actualité transdisciplinaire permettant une ouverture sur le monde. En tant que professeur-documentaliste, par mon statut particulier, je ne peux que me sentir partie prenante de cette éducation, comme membre à part entière de l’équipe pédagogique. Je pensais pouvoir utiliser la démarche documentaire sur un thème porteur, donnant du sens à l’enseignement dans le but de rendre les élèves acteurs et autonomes. J’ai donc testé l’idée que je me faisais de la place du professeur-documentaliste dans l’EEDD avec la réalité du collège de Brumath telle que je l’ai ressentie.

Dans un premier temps, nous chercherons donc à préciser les notions d’éducation, d’environnement et de développement durable ainsi que le rôle du professeur-documentaliste dans ce contexte. Nous verrons ensuite quelles actions ont réellement pu être engagées dans l’optique d’une sensibilisation à l’environnement. Pour finir, nous ferons le bilan des différentes activités menées au collège de Brumath et des actions possibles à mettre en place.

# **1. L’Education à l’environnement pour un développement durable, pourquoi ? Comment ?**

## 1.1 Une actualité brûlante : une humanité mise au défi

1.1.1 Des évènements

Le protocole de Kyoto rediscuté à Montréal en 2005, le porte-avion Clémenceau, le site Internet « défi pour la terre », la charte de l’environnement, l’exposition de l’Education Nationale sur « le développement durable, pourquoi ? », les titres nombreux des magazines sur le réchauffement climatique, la campagne « Réduisons nos déchets »… la liste pourrait être longue.

Depuis plus de 30 ans certains nous annoncent que cela ne pourra durer éternellement, que nous ne pourrons exploiter sans fin et sans loi notre planète, le seul vaisseau de l’humanité.

Actuellement, on reparle du pétrole, dont on nous dit que les réserves ne tiendront plus que 40 ans, au rythme actuel d’exploitation. Tout cela pour nous faire prendre conscience qu’un changement est nécessaire et qu’il vaut mieux le préparer pour éviter des bouleversements trop brutaux. D’énormes défis sont à relever par l’humanité entière. Les politiques sont-ils prêts à relever le gant ? L’éducation est considérée comme un outil de changement et l’Education Nationale fait un premier pas en élargissant au développement durable la perspective de l’éducation à l’environnement déjà prévue dans les textes.

1.1.2 Des textes

 Résolutions, charte de l’environnement, textes officiels à tous les niveaux…

Depuis peu existe la Charte de l’environnement intégrée en 2005 à la Constitution française dont l'article 8 affirme que "**l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs**". L'EEDD participe donc d'un projet de société affirmé par la représentation nationale en matière d'environnement.

En 2002, les Nations Unies ont confié à l'UNESCO la responsabilité de la promotion de la décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) et l'élaboration d'un projet de programme d'application international. Ce programme devrait proposer aux gouvernements des moyens pour promouvoir et améliorer l'intégration de l'éducation en vue du développement durable dans leurs politiques, stratégies et plans éducatifs.

Selon l’UNESCO, l’objectif général de l’EDD est de donner aux citoyens les capacités d’œuvrer à améliorer l’environnement et les rapports sociaux, ce qui implique de leur part engagement et participation active.

Nous retrouvons les mêmes finalités de l'éducation à l'environnement dans la plupart des pays : la sensibilisation, la transmission des connaissances, l'accession à des valeurs et l'acquisition de comportements.

En 2003, la France a mis en place une stratégie nationale de développement durable. Elle prévoit, entre autres de renforcer le lien entre école et société civile pour permettre au futur citoyen d'acquérir une culture structurée et raisonnée en matière d'environnement et de développement durable pour en faire un acteur responsable.

**Textes officiels de l’Education Nationale**

* La circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004, parue au [BO n°28 du 15 juillet 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm), relative à **la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.**[[1]](#footnote-1)Cette circulaire concerne les enseignements élémentaire et secondaire.
* La note de service publiée au BO n°25 du 24 juin 2004 portant sur les instructions pédagogiques pour une **éducation au développement et à la solidarité internationale**

L’éducation au développement et à la solidarité internationale vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à permettre la réflexion sur les moyens d’y remédier, afin que tous les peuples et toutes les personnes aient le droit de contribuer au développement, d’en bénéficier. Elle incite les jeunes à s’engager dans des actions, ainsi qu’y invitent le guide de l’engagement et le site dédié à l’engagement des jeunes.

**Les étapes de la mise en place de l'EEDD en France**

Depuis 2003, rapports, colloques et expérimentations ont permis cette mise en place[[2]](#footnote-2)

1.2 La notion d’Education à l’environnement pour un développement durable (EEDD)

1.2.1 Définitions

**EDUCATION**

« *Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté* »[[3]](#footnote-3)

Voilà pour les objectifs mais les moyens pour les atteindre sont toujours objet de débats…

**ENVIRONNEMENT**

L’environnement est constitué de “*l’ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l’homme*” (Pierre George, géographe).[[4]](#footnote-4)

L’environnement n’est donc pas seulement ce qui nous environne mais bien les interrelations, sans hiérarchie, entre l’homme, la nature, la société et le temps.

* l’homme est partie prenante du milieu naturel dans l’utilisation des ressources naturelles mais aussi comme source de différentes formes de pollution
* l’homme aussi dans sa relation à ses semblables, dans la dimension sociale et économique
* l’homme enfin dans sa relation au temps, hier mais surtout demain. Quelle terre pour nos enfants ? [[5]](#footnote-5)

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

**1987** : Gro Harlem Brundtland dans le rapport de l'ONU intitulé *Notre avenir à tous***,** crée ce terme : ***"Le développement durable est un développement qui correspond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs." »*** *« Sustainable development »* peut être traduit par d’autres termes…

**1992** : le Sommet de la Terre à Rio institutionnalise cette notion. 173 pays signent la « Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement » ainsi qu’un document de proposition d’actions « l’agenda pour le 21ème siècle »  ou agenda 21.

**2002** : Sommet mondial du développement durable de Johannesbourg.

Le développement durable repose sur 3 piliers (voir figure1): efficacité économique, protection de l’environnement et équité sociale, il s’articule autour de 5 idées : solidarité, approche systémique, gouvernance/ participation citoyenne, consomm’action et principe de précaution et repose sur 10 principes d’action locale : approche globale, penser au long terme, agir sur les causes, faire des économies dans la production et la consommation, principe pollueur-payeur, impliquer l’ensemble des acteurs, valoriser les ressources et réalités locales, esprit de solidarité et de coopération, adapter les projets à la bonne échelle et articuler le global/ local.

Cette notion dont on parle tant demeure pourtant assez floue, et peut être acceptée de différentes façons. Une « durabilité forte » insiste davantage sur la sauvegarde du capital naturel, une « durabilité faible » met l’accent sur la croissance économique et l’efficacité dans l’utilisation des différents facteurs.



Figure le développement n'est durable que dans la mesure où l'efficacité des activités économiques contribue au bien-être social sans remettre en cause les mécanismes de régulation de notre environnement

Ce flou peut soit rendre cette notion inapplicable soit au contraire laisser un jeu créant un espace de dialogue. Il faut donc arriver à négocier pour rendre durable un développement qui actuellement ne l’est pas. Une transformation profonde du monde (et des humains ?) est nécessaire pour cela…

Une régulation internationale est vaine si le développement durable ne se décline pas à l’échelle locale où des agendas 21 locaux doivent se mettre en place. Des agendas 21 d’établissements scolaires peuvent donc exister.

Adopter de nouveaux comportements quotidiens, porter un regard plus solidaire sur les autres et sur la planète, rompre avec les habitudes de consommation destructrices, les enfants, les jeunes et tous les citoyens font l’apprentissage d’un 21ème siècle à construire.

Le développement durable peut-il être vu comme une méthode de réflexion ?[[6]](#footnote-6)

Nous vivons dans un monde incertain. Le développement durable, ce serait une volonté de réconcilier le local et le planétaire, la nature à la fois comme ressource et comme système, le temps court des besoins immédiats et le temps long des générations. Il nous oblige à relier des problèmes séparés et plus profondément à justifier nos actions dans plusieurs registres en nous référant à plusieurs échelles et à plusieurs sociétés

Ce concept peut constituer non une solution mais plutôt une méthode qui serait une manière de réfléchir et de justifier des choix.

Le développement durable réintroduit une ambiguïté : le progrès peut être à la fois source d'une vie meilleure et de destruction irréversible. Cela nous renvoie nécessairement à la production scientifique et technologique, donc à la place et à la responsabilité des chercheurs et des enseignants. Le développement durable pourra donc acquérir un vrai statut quand il introduira une réelle ambivalence dans notre manière de considérer la production de connaissances, quand il permettra d'introduire du débat sur les priorités et les enjeux de la connaissance.

**EDUCATION A L’ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

La nature transversale et pluridisciplinaire du développement durable implique une nouvelle manière de penser l'enseignement.

L’EEDD présente des applications dans les différents champs disciplinaires et pourrait devenir un biais à privilégier pour le développement des apprentissages fondamentaux, à commencer par les compétences transversales d'ordre intellectuel, affectif, cognitif, communicationnel, socioprofessionnel, ...

Actuellement, le cloisonnement des disciplines ne débouche pas forcément sur une prise en compte des valeurs - à commencer par l'altérité - qui sous-tendent le développement durable

L’EEDD tend à devenir progressivement universelle. Mais autant nous pouvons développer une vision unique sur son volet écologique (nécessité de réduire les pollutions, de sauvegarder la biodiversité, ...), autant sa dimension sociale relève de la reconnaissance de la diversité culturelle et du respect nécessaire des différents groupes socioculturels qui peuplent notre planète. L'éducation, à commencer par l'enseignement du primaire au supérieur, est peut-être le lieu privilégié pour favoriser le changement des mentalités, des pratiques et représentations relatives au développement durable et à l'interculturalité. Or l'école représente le lieu privilégié des apprentissages à vivre ensemble.

1.2.2 Enjeux et objectifs de l’EEDD

**ENJEUX [[7]](#footnote-7):**

* Citoyen : éducation, sensibilisation, action, comportement
* Sociétal : participation, responsabilisation, recul critique
* Environnemental : protection, respect, préservation
* Planétaire, spatiotemporel : avenir, long terme, paix, répartition des richesses
* Pédagogique : interdisciplinarité, changement de méthodes pédagogiques
* Méthodologique : remise en cause des certitudes, éviter les dérives extrêmes
* Valeur : solidarité, partage, respect de l’autre, urgence

D’après la circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004, parue au [BO n°28 du 15 juillet 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm), relative à **la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.[[8]](#footnote-8)** Cette éducation doit permettre aux élèves :

* d’acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.
* sans catastrophisme mais avec lucidité les aider à mieux percevoir l’interdépendance des sociétés humaines avec l’ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d’adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu’au développement d’une solidarité mondiale.

Vouloir éduquer à l'environnement nécessite de prendre en compte trois séries d'objectifs :

* ****des objectifs de structuration de concepts, comme ceux d'espace, de temps, de ressources, d'écosystème, de production, de consommation, d'aménagement
* des objectifs de méthodes et de démarches, comme les méthodes d'enquête, de mesures, la démarche expérimentale, la modélisation
* des objectifs d'attitudes comme l'esprit critique, l'initiative, la décision, l'engagement, la résolution de problème par l'action, l'implication dans la résolution des problèmes, la coopération, la solidarité [[9]](#footnote-9)

Il n'est cependant pas question de pratiquer un "enseignement des choix", mais bien une "éducation **AU** choix" en donnant à chacun le moyen de construire ses propres réponses susceptibles de guider ses actions. Les enjeux liés à la formation civique, l'utilité sociale de la démarche donnent le véritable sens de l'EEDD.

 Vouloir éduquer à l’environnement est avant tout vouloir éduquer et cela dans une société aux transformations rapides où les connaissances apparaissent révocables : éduquer invite à la créativité et même à une éthique de contestation.

« *Face aux bouleversements de nos sociétés, nous devons pratiquer une éducation pour le changement mais aussi pour la paix, la tolérance, la solidarité dans un véritable projet de société*. » [[10]](#footnote-10)

1.2.3 Modalités de mise en oeuvre

 « L’EEDD ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle est généralisée dès la rentrée 2004 et :

* doit intégrer certaines dimensions de l’éducation à la santé et au risque, à la citoyenneté et, plus généralement, au développement solidaire…
* doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l’initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l’action….

La prérentrée offrira l’opportunité de travailler, dans les écoles et les établissements scolaires, à une mise en œuvre concertée et cohérente de cette démarche »**.**[[11]](#footnote-11)

D’après l’UNESCO**,** L’EDD reflète une préoccupation pour une éducation de grande qualité, ayant les caractéristiques suivantes :
- Être interdisciplinaire et holistique : l’apprentissage en vue du développement s’inscrit dans l’ensemble des contenus et n’est pas une matière distincte
- Viser l’acquisition de valeurs : partager les valeurs et les principes qui fondent le développement durable
- Développer la pensée critique et la résolution des problèmes : inspirer la confiance en soi devant les dilemmes et les défis du développement durable
- Recourir à une multiplicité de méthodes : parole, arts plastiques, débats, expérience, pédagogies diverses qui modèlent les processus
- Encourager la prise de décisions en collectivité : les apprenants participent aux décisions sur la manière dont ils vont apprendre
- Être en accord avec la vie locale : en traitant les problèmes locaux aussi bien que mondiaux et en utilisant la langue la plus familière aux apprenants

*1.2.3.1 Enseigner autrement*

L’EEDD doit donc permettre de développer l’esprit critique, la créativité, l’écoute des autres, l’action au sein de la classe, de l’établissement et l’ouverture au monde. Ce ne doit pas être une approche militante car elle doit permettre aux jeunes de réfléchir et d’être en mesure de faire des choix respectueux de l’environnement. Respecter l’environnement, c’est se respecter soi-même, c’est respecter l’autre, ici et ailleurs, aujourd’hui et demain.

En Europe, les méthodes pédagogiques habituellement employées sont généralement variées parce que les enseignants ont tendance à revendiquer une liberté dans le choix de leur méthode d'enseignement. Si la méthode de résolution de problème (identification de la situation problème, inventaire des facteurs pouvant interagir, formulation d'hypothèses, mise en place de démarches d'investigation, analyse des informations recueillies, propositions de solutions alternatives) apparaît comme la plus adéquate pour l'éducation à l'environnement, d’autres méthodes sont fréquemment utilisées[[12]](#footnote-12)

L'éducation à l'environnement aurait pour objectif de retisser des liens entre tous les acteurs d’une société et relève en cela de l'éducation fondamentale. Elle devrait se constituer comme une approche transversale redonnant du sens aux apprentissages scolaires, comme un pôle d'interaction entre connaissances scolaires et extrascolaires. Ainsi, il apparaît que l'éducation à l'environnement est reliée à d'autres dimensions de l'éducation "moderne", à savoir, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation interculturelle, l'éducation à la santé, etc.

**Comment éduquer ?**

Selon Michel Gervais[[13]](#footnote-13) le premier problème est d’obtenir l’adhésion des élèves, pour cela le choix du thème est important. Puis quatre problèmes pédagogiques se présentent :

* De l’indignation à l’action : l’ampleur du problème peut plonger la majorité dans l’abattement et mener à l’indifférence tandis qu’une minorité sera prête à agir sans délai. Il s’agira de canaliser l’énergie de cette minorité en faisant prendre conscience des conditions indispensables pour l’efficacité de l’action tout en motivant la majorité.
* De l’engagement personnel à l’action collective : rechercher l’engagement d’un maximum d’élèves dans une démarche commune est déjà en soi une éducation au développement car elle apprend à écouter les autres et à en tenir compte.
* De l’absence de solutions simples : il faut prendre en compte les conflits d’intérêts existant dans tout société et montrer que le développement est le résultat du dépassement de ces conflits
* De la durée historique : le processus de développement ne peut se dérouler qu’au rythme du passage des générations. Redonner le sens des proportions historiques dans une société valorisant l’individualisme et l’existant.

 **La pédagogie de projet**

L’élève est avant tout acteur, après une phase de prise de conscience et d’interrogations. La mise en place par les élèves, aidés par les adultes, de démarches de résolutions de problèmes sous la forme de visites, d’analyse de documents, de reportage développera une attitude responsable qui débouchera sur des actions concrètes et la diffusion de l’information.

Voici les éléments de la démarche :[[14]](#footnote-14)

* Point d’ancrage : partir de questions locales ou de problèmes d’actualité
* Emergence des représentations : photographie instantanée qui évoluera au cours du temps et qui peut servir d’évaluation.
* Problématique : c’est l’axe d’un projet, sa formulation est essentielle pour que l’action ait du sens. La recherche de problématique est un processus qui évolue en fonction des recherches et des sources documentaires.
* Recherche documentaire : s’appuie sur les disciplines, le CDI mais aussi les partenaires extérieurs
* Mise en système : les informations trouvées apportent des éléments pour comprendre la complexité de la situation. Pour appréhender cette notion de système, il faudra mettre en place les regards croisés des disciplines (interdisciplinarité). C’est une connaissance en mouvement.
* L’action : après avoir imaginé des solutions au problème, les élèves agissent concrètement, se responsabilisent avec la prise en compte des limites de l’action citoyenne. Cette action peut être très diverse.
* Evaluation : repère nécessaire pour l’apprenant et l’éducateur / des objectifs et des critères. Par l’élève en particulier au niveau des comportements, par chaque professeur dans sa discipline sur les objectifs cognitifs et méthodologiques, par l’équipe interdisciplinaire en regard des objectifs méthodologiques et des compétences attendues

L’enseignant devient un guide, il chemine avec les élèves, il n’a pas les réponses en amont contrairement à son rôle habituel.

 Les sorties, leur préparation et leur exploitation constituent un véritable enrichissement, et sont des moments forts du projet. Les familles peuvent être, elles aussi, des actrices du projet, certes de façon ponctuelle, à l’occasion de travaux réalisés à la maison par exemple, mais cette implication peut se révéler essentielle. Les jeunes en découvrant un endroit peuvent aussi avoir envie de le faire découvrir à leurs parents…

Il faut faire attention à des dérives possibles, ne pas se limiter à un savoir encyclopédique, ne pas faire du dressage ni de l’endoctrinement, ne pas centrer tous ces efforts sur la méthodologie et perdre de vue les enjeux.

**Pluridisciplinarité, interdisciplinarité, transdisciplinarité :**

Ce sont des notions souvent abordées quand il s’agit d’EEDD : brèves définitions selon Christian Le Guillou.[[15]](#footnote-15)

**La pluridisciplinarité** consiste à traiter une question en juxtaposant des apports de différentes disciplines, en fonction d'une finalité définie par  les protagonistes de la démarche. On la met en œuvre quand on se fixe l'objectif d'examiner un thème, une notion, un problème, avec une intention particulière, selon les différents points de vue disciplinaires.

**L’interdisciplinarité** fait interagir les disciplines pour construire un modèle simplifié de la réalité complexe (événement, situation, problème) que l'on appréhende, et cela en vue de prendre une décision ou d'orienter une action, relève de l'interdisciplinarité. On pourra proposer des situations qui ne peuvent être approchées valablement qu’à travers l’interaction de plusieurs disciplines.

**La transdisciplinarité**, quant à elle, renvoie aux procédures de transfert de concepts, de modèles, d'outils d'une discipline à une autre. Ces transferts sont réalisés pour éclairer une situation, résoudre des problèmes, construire de nouveaux modèles. Elle travaille au niveau des paradigmes les plus fondamentaux des disciplines pour produire de nouveaux savoirs d'où résultent de nouveaux objets, de nouvelles méthodes, de nouveaux langages. Selon cette optique, on tente de mettre en place des démarches que l’apprenant peut mobiliser dans plusieurs disciplines.

Cependant, beaucoup de projets sont pluridisciplinaires plus qu’interdisciplinaires : les disciplines ont le même objet d’étude, se côtoient souvent, avec peu de productions véritablement communes aux objectifs transversaux. Il existe une nécessité de formation des enseignants au travail interdisciplinaire.

L’EEDD est un moyen pour l’ensemble de l’équipe éducative de mettre sa discipline au service d’un effort de compréhension global du monde réel. Elle devient un des points de rencontre entre le monde de l’école et le reste de la société.

 *1.2.3.2 Quel cadre pédagogique choisir ?*

 Un certain nombre de pistes pour la mise en œuvre de l’EEDD sont possibles

* Intégration dans le cadre disciplinaire : possible et utile, toutes les disciplines permettent de l’aborder
* Mettre en place des projets
* S’appuyer sur des dispositifs  [[16]](#footnote-16)
* S’inscrire dans des « éducations à » : à la santé et aux risques, à la citoyenneté, à l’orientation, aux médias, au développement solidaire
* Valoriser le travail des élèves

*1.2.3.3 Des conditions de réussite*

Pour arriver à un changement de comportement durable chez l'élève qui devrait transmettre le message, voici les maîtres mots :

**INTERDISCIPLINARITE - PARTENARIAT - TRAVAIL D’EQUIPE - DEMARCHE DE PROJET**

**Travail d’équipe /interdisciplinarité:**

* Réflexion vers une approche interniveau et interdisciplinaire (de par sa définition, l'EEDD ne peut être que au minimum pluridisciplinaire)
* Importance du travail en équipe pédagogique et du travail en équipe des élèves
* Constitution d’équipes motivées par l’EEDD la plus large possible dans l’établissement

**Projet concret :**

* Relier le DD à la vie de l’établissement
* Adapter les pratiques aux spécificités de l’établissement
* DD à vivre tous les jours dans des actions concrètes

**Partenariat/ouverture :**

* Dépasser le stade de la classe
* Ouverture vers l’extérieur, des partenariats
* Découverte de la politique locale en faveur de l’environnement
* Mobiliser les compétences les plus larges pour mettre en œuvre des projets

Après avoir cherché à préciser ce qu’est l’EEDD, il est temps de cerner la participation du professeur-documentaliste à cette éducation.

1.3 Le professeur-documentaliste dans ce contexte

1.3.1 Ses missions

La Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 « Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information » régit toujours notre métier. La profession est dans l’attente d’une nouvelle circulaire toujours sur le « métier ».

Le  documentaliste exerce un rôle important au sein de l'établissement. Il assure l'accueil des élèves au C.D.I. et leur initiation aux techniques de documentation, entretient avec les professeurs et personnels d'éducation une coopération pédagogique suivie qui lui permet d'apporter aux élèves une aide adaptée. Il apporte, dans les domaines de sa compétence, une assistance technique à l'organisation par l'établissement de certaines activités et contribue à son ouverture sur le monde extérieur.

1.3.2 Le CDI : lieu ressource

**Un lieu d’innovation pédagogique** : la création des CDI devait permettre de rénover l’enseignement grâce à une pédagogie de projet et un travail en équipe. Depuis de nombreuses années, les CDI oeuvrent pour la pédagogie différenciée, le travail autonome, la méthodologie de travail sur documents. Mais l’autonomie ne se décrète pas, elle s’acquiert tout au long d’apprentissages construits, progressifs et centrés sur des compétences informationnelles.

**Un lieu de travail** : la recherche documentaire, l’utilisation du CDI peut créer des liens plus visibles entre les disciplines au niveau des savoirs et savoir-faire.

**Un lieu de gisement documentaire** : le fonds s’enrichit notamment sur les indications que donnent les professeurs de chaque discipline. L’EEDD pouvant s’appuyer aussi bien sur des éléments de la vie locale que sur des évènements lointains, une tâche primordiale du documentaliste est donc de veiller à ce que son fonds permette les recherches prévues et les emprunts par les élèves et les adultes.

**Un lieu de culture**, **ouvert sur le monde**  volontiers fréquenté par les élèves pour le plaisir de lire et de découvrir

**Un lieu d’animation** : conférence, exposition, valorisation de travaux d’élèves…

**Un lieu de rencontre** : ouvert à toute la communauté scolaire, lieu de concertation avec les enseignants.

**Un lieu d’utilisation des TICE** : les documents sur support numérique sont aussi une grande source d’information en ce qui concerne l’EEDD (Cdrom, DVD, sites Internet). Leur utilisation « raisonnée » permettra d’acquérir des compétences du B2i, des connaissances ainsi qu’un regard critique sur l’information.

**Un lieu d’exercice de la citoyenneté** : des droits et devoirs

1.3.3 Professeur-documentaliste : membre de l’équipe pédagogique

Les grands principes de sa fonction :

* Développer l’autonomie
* Aider à la construction des savoirs
* Développer des capacités d’adaptation et de transfert de connaissances

Il est le spécialiste de cet « enseigner autrement », il fonde sa pratique sur un plaisir de lire et de chercher… plaisir à faire vivre aux élèves, savoir se former en s’informant…

Quel travail en partenariat avec les enseignants ?

Fournisseur de services ou membre à part entière d’une équipe ?

Sans l’appui et la collaboration des enseignants, l’action du professeur-documentaliste aura peu d’ampleur.

Dans la circulaire de missions il est dit qu’il favorise les relations entre les disciplines et qu’il est associé au travail des équipes pédagogiques, en particulier celles mettant en jeu une ou plusieurs disciplines. L’EEDD, dans le meilleur des cas revêt la forme de projets interdisciplinaires.

 Le professeur-documentaliste peut être associé au projet sur une échelle se situant aux 2 extrêmes suivants[[17]](#footnote-17) :

**Au minimum** : comme fournisseur de ressources, celui qui sait les organiser, qui aidera les élèves à les trouver, les conseillera, les aidera dans leur production…ce sont surtout ses compétences techniques qui sont utilisées (utilisation de cdrom, navigation Internet, élaboration de bibliographie…). Le documentaliste est là, en plus, comme aide du professeur.

**Au maximum** : la dimension transversale est prise en compte. Le professeur-documentaliste poursuit des objectifs documentaires. Il transmet aux élèves des méthodes de travail, des techniques de recherche documentaire, d’organisation, d’utilisation de connaissances acquises dans plusieurs champs du savoir. Dans ce cas de figure, il est membre d’une équipe dont les objectifs, les méthodes, l’évaluation sont collectivement définis.

C’est un spécialiste de la recherche documentaire : apprendre à rechercher l’information avec un regard critique (la notion de «développement durable est encore en construction). Un travail de recherche documentaire en EEDD pourra s’accompagner d’un travail sur les médias, principaux fournisseurs d’information dans ce domaine.

Tout en même temps pourvoyeur d’idées, instance de propositions, accompagnateur, voire coordonnateur et participant direct, le documentaliste joue désormais un rôle que l’on souhaite déterminant dans les TPE, les PPCP, les IDD ou tout autre projet mis en place par une équipe. Le professeur-documentaliste peut participer à la mise en cohérence des savoirs pluridisciplinaires nécessaire à l’EEDD en apportant des informations, en suscitant des occasions de rencontres. Il « *participe à la conduite de projet, met à disposition les éléments de documentation et d'instruments nécessaires à la réalisation d'un travail individuel ou collectif, il organise des visites, des rencontres, élabore des dossiers, prépare des expositions, travaille en étroite collaboration avec les professeurs concernés* »[[18]](#footnote-18)

Le professeur-documentaliste participe à l’éducation civique et citoyenne de l’élève, à la prise de conscience de l’élève qu’il a des droits mais aussi des devoirs, qu’il est responsable de son comportement et de ses conséquences. Il veille à faciliter toutes les « éducations à… ». La notion de responsabilité, importante en EEDD se retrouve aussi dans d'autres éducations tournant autour de la construction de la notion de risque, comme l'éducation à la santé, l'[éducation à la sécurité](http://eduscol.education.fr/D0159/accueil.htm?rub=327) (sécurité [routière](http://eduscol.education.fr/D0161/accueil.htm) et [domestique](http://www.educnet.education.fr/securite/indsecud.htm), éducation aux [risques majeurs](http://www.educnet.education.fr/securite/indrmaj.htm), éducation au développement et à la solidarité internationale) qui privilégient aussi la mise en relation des phénomènes et des processus. Eduquer à la citoyenneté c’est aussi éduquer à l’information, lutter contre la désinformation, apprendre à faire face à la manipulation des esprits par l’image et le mot. Eduquer à la citoyenneté c’est encore rendre compte des disparités socio-économiques et des différentes cultures pour former des citoyens curieux, critiques, responsables, autonomes et engagés dans la démocratie.

« *Sous l'autorité du chef d'établissement, il prend des initiatives à la fois pour mieux faire connaître, à l'extérieur, l'établissement scolaire et pour l'ouvrir sur l'environnement local et régional, voire national et international. Cette ouverture doit permettre également de favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la vie sociale.* »[[19]](#footnote-19)

Les missions du documentaliste sont multiples. Il ne peut toutes les remplir avec la même efficacité. Il y a des choix à faire et des priorités à établir. Pour cela il n’est pas seul. Il ne peut construire sa politique, son projet sans tenir compte du projet de l’établissement qu’il contribue d’ailleurs à définir et à mettre en œuvre.

Exemples possibles de participation d’un professeur-documentaliste à un projet :

**Avant le lancement du projet :** propose le thème et organise une réunion de lancement, propose quelques pistes et réflexions de travail, propose une organisation matérielle, temporelle en liaison avec l’équipe de direction, communique des adresses de partenaires et leur contribution possible, aide à la recherche de financement, incite à participer à des concours scolaires ou des démarches innovantes, décide de la production en accord avec les professeurs, prévoit des achats en collaboration avec les enseignants.

**Tout au long du projet** : reçoit et redistribue les informations, personne pivot car son temps de présence est important, tisse des liens avec toutes sortes de partenaires intérieurs à la communauté scolaire (vie scolaire, administration, infirmière, conseiller d’orientation, personnels techniques, ouvriers et de service, parents…) et extérieurs (culturels, collectivités, associations…), participe à l’organisation de sorties, échanges, voyages scolaires…, peut participer à la présentation du projet aux élèves, participe activement aux questionnements, au travail sur les représentations des élèves dans la 1ère phase du projet, aide dans le travail d’enquête, d’investigation auprès des différents acteurs locaux (élaboration de questionnaire, répertoire de personnes ressources, initiatives des élèves à développer), rencontre régulièrement les professeurs pour la mise au point et peut jouer un rôle de fédérateur des différents collègues engagés ou même un rôle de moteur au sein de l'équipe, aide à préparer la visite d’un lieu.

**Dans la dernière phase** : rôle dans la phase de communication avec l’utilisation possible des TICE : fait réfléchir aux critères de validité d’une publication, participe à l’évaluation, valorise les productions des élèves.

Dans cette coopération le professeur-documentalistepromeut la lecture pour élargir ses horizons, permet que le CDI soit un lieu propice à des forums, des débats, des rencontres d’artistes ou d’experts, des expositions, amène ses compétences documentaires, de travail sur les médias, prévoit la recherche documentaire au CDI, en définit les objectifs, prépare des questionnaires, des listes de fictions à lire, des périodiques, participe à l’éducation aux médias et il crée dans le CDI un espace EEDD.

En conclusion l’EEDD est un enjeu non seulement pour le CDI qui y trouve un élément directement de son ressort mais pour l’ensemble des apprentissages auxquels elle apporte un sens irremplaçable. Voyons maintenant la pratique et les actions menées au collège de Brumath.

**2. Quelques actions réalisées au collège de Brumath**

2.1 L’existant les années précédentes

* Travail sur le commerce équitable en SVT avec enquête dans un supermarché et une exposition au CDI
* Présence dans chaque salle de classe de poubelles papier qui sont régulièrement vidées dans la poubelle « recyclage papier » par un groupe d’élèves volontaires sous la responsabilité d’une enseignante d’histoire-géographie (action toujours en cours)
* Lors de la journée portes ouvertes, l’an dernier : exposition dans la salle de physique sur la durée de vie de certains déchets

L’on peut voir que certains enseignants sont déjà sensibilisés à l’EEDD.

2.2 La démarche : penser les activités et organiser en amont

Compte tenu de l’ampleur de l’EEDD et du temps nécessaire pour être reconnu et pour mettre en place des actions cohérentes, cette année, j’ai dû faire des choix. J’ai retenu comme priorité la sensibilisation des enseignants à cette cohérence nécessaire ainsi que la sensibilisation d’un maximum d’élèves à cette thématique. Se faire connaître et reconnaître par les enseignants pour faciliter la mise en place de collaboration permet de valoriser le rôle du professeur-documentaliste.

Je ne pouvais monter un projet EEDD interdisciplinaire principalement par manque de temps. Je ne pouvais m’insérer dans un projet car il n’en existait pas. Je n’ai pris connaissance du recyclage des papiers comme axe possible que trop tard.

Des thématiques concernant l’EEDD existent dans les programmes de différentes matières, je souhaitais y intégrer une part de recherche documentaire.

Voulant sensibiliser un maximum d’élèves avec l’envie de déboucher sur une action concrète, j’ai contacté un certain nombre d’enseignants sans exclusive de discipline. Certains ont répondu favorablement et nous nous sommes lancés dans des actions plutôt ponctuelles avec certaines classes tout en essayant de viser une diffusion des productions vers d’autres publics. Après quelques visites en salle des professeurs, des réunions plus ou moins informelles, des discussions à la cantine, des professeurs ont accepté de faire un travail autour de l’EEDD en partenariat avec le CDI.

Les séquences ne répondent malheureusement pas aux critères d’une démarche de projet. Le tâtonnement des élèves n’est pas permis, faute de temps, l’action concrète se limite à la production d’informations et à leur diffusion. J'ai fait le choix délibéré de m'adresser ponctuellement à chaque niveau. J’espère impliquer tous ces élèves un minimum, pour semer des idées, des notions et, je souhaite leur faire prendre conscience qu'ils sont tous concernés.

J’aimerais, pour plus d’impact, créer un événement final mettant en valeur toutes ces productions, faire en sorte que les actions des uns soient connues des autres. C’est à moi de faire des propositions, quelques professeurs sont déjà partants.

2.3 Séances au CDI

 2.3.1 Prendre conscience de son rôle d’acteur : les déchets en classe de 6ème

**Objectifs disciplinaire** : acquérir des notions sur le traitement des déchets

**Objectifs documentaires** : retrouver l’information dans un document, référencer le document **Production attendue** : réalisation d’affichettes

**Evaluation** : les affichettes les plus réussies seront exposées et un petit cadeau sera donné aux 3 meilleures productions.

**Annexe E** p. 49 : questionnaire élève, fiche méthodologique

Les deux enseignants de SVT impliqués m’ont gentiment accordé 2 heures de travail au CDI avec les trois classes de 6ème ayant un emploi du temps concordant avec le mien. Bien sûr, pendant les cours à de nombreuses reprises, ils font allusion à des éléments relevant de l’EEDD, mais ils n’ont pas l’habitude d’utiliser le CDI. Le temps de recherche documentaire est encore considéré comme du temps pris sur le programme. Après diverses rencontres pour décider du travail retenu et de sa répartition, chacun a préparé un questionnaire pour sa séance. J’ai soumis aux collègues, par mail, mon questionnaire élaboré après la 1ère séance pour vérification de la faisabilité par des élèves de 6ème.

Je tenais à une approche méthodologique. Fournir une fiche méthodologique a été la seule solution pour moi, pour apporter ces informations dans un temps très limité. Evidemment, ces élèves sont en 6ème et auront le temps de revoir ces notions lors d’autres séances de travail au CDI. Mais c’est tout le problème du référentiel de compétences documentaires non reconnu officiellement avec une progression à mettre en place selon les niveaux.

Comme la fiche était très dense, je leur ai donnée pour qu’ils s’y reportent en cas de besoin et j’en ai fait un commentaire très succinct.

**Réalisation**

* 1ère heure : dans la salle vidéo jouxtant le CDI, projection d’une émission sur les déchets, choisie par les enseignants avec réponse à un questionnaire conçu par eux.
* 2nde heure : 1h par ½ classe : travail par groupe de 2 ou 3 élèves, tirage au sort d’une question à traiter à l’aide de livres, de périodiques, de sites Internet proposés par la documentaliste.

Le temps de réalisation de l’affichette est prévu en dehors des cours.

L’attention des élèves n’est pas identique le matin et l’après-midi. Je pensais les voir plus disponibles le matin qu’en fin d’après-midi. Il n’en a rien été, ce fut plutôt le contraire. Le professeur de SVT n’en a pas été étonné, la 1ère heure du matin est une heure difficile de mise en route. Les deux dernières heures de l’après-midi sont plus performantes.

**Points positifs** : les élèves étaient intéressés par le travail de recherche, certains déjà sensibilisés par leur famille. L’émission projetée a retenu leur attention.

Travailler en demi classe est très facilitant mais le professeur de discipline n’est pas présent. Le fait que cela ne soit pas noté ne les a pas démotivés.

**Points négatifs** : séance trop courte, la fiche méthodologique ne peut palier le peu de temps consacré à la méthodologie. Même si beaucoup d’élèves disposent d’un ordinateur souvent connecté à Internet chez eux, ils ne sont pas forcément à l’aise dans la navigation à l’intérieur d’un site. Il faudrait des séances spécifiques pour apprendre à utiliser Internet sans passer par le sempiternel Google. Les sites que je leur avais indiqués étaient fiables et suffisaient, à condition de naviguer dans différentes pages et de lire. Je ne pouvais aborder la notion de validité des informations que très brièvement à l’occasion de la découverte de réponses différentes à une même question.

De plus, le travail supplémentaire demandé aux élèves sera-t-il fait ?

J’ai bien conscience qu’en une heure, je leur demandais de réaliser beaucoup de choses, les deux membres du groupe devaient s’organiser pour se répartir la tâche puis utiliser les documents que je leur avais préparés. Les réponses à apporter étaient brèves sauf l’une qui exigeait un approfondissement.

Attendons les productions. Je leur ai laissé un délai jusqu’à fin Mars, date de mon retour dans l’établissement. Les enseignants de SVT leur rappelleront la tâche et la date limite.

2.3.2 Etre sensibilisé : des fictions autour d’un thème EEDD en classe de 5ème

**Objectif disciplinaire** : réaliser une fiche de lecture et la présenter en table ronde tout en approchant par une fiction l’un des nombreux thèmes concernant l’environnement. La lecture de fiction comme ouverture sur le monde réel, les problèmes et les solutions apportées.

**Objectif documentaire** : réinvestir les connaissances acquises lors de l’initiation au CDI en classe de 6ème : trouver des documents, les référencer, prendre des notes et produire un panneau d’exposition

**Production attendue** : fiche de lecture écrite, présentée à l’oral, réalisation d’un panneau sur un thème relatif à l’environnement qui présente les romans liés à ce thème.

**Evaluation :** fiche de lecture notée par le professeur de français

**Annexe F** p.51: liste des livres, fiche élève sur la production attendue

 Cet enseignant de français avait été intéressé alors que je présentais ma demande de partenariat en EEDD en salle des professeurs. Comme je cherchais à faire un travail autour de fictions concernant ce thème, il a répondu présent. Nous nous sommes réunis dans un premier temps pour choisir des fictions. J’avais préparé une bibliographie des fictions dont nous disposions au CDI et je m’étais procuré par ailleurs une bibliographie grâce à un enseignant travaillant sur ce thème dans une autre académie.

 J’avais déjà lu un certain nombre de ces livres (empruntés dans d’autres bibliothèques ou au CDI), j’ai conseillé le professeur, il a choisi en fonction du niveau de ses élèves. Ma conseillère pédagogique m’a laissé un petit budget pour que je puisse commander huit livres. Nous avons organisé ensemble la séquence qui aura lieu au CDI.

**Réalisation**

* 1ère heure : j’ai disposé les livres sur une grande table, un à chaque place. Tous les élèves sont passés autour de la table avec pour consigne de remarquer les éléments communs aux différents livres, simplement en regardant la 1ère de couverture (titre et illustration). Lors de la mise en commun, nous avons vu qu’ils ont bien remarqué qu’il s’agissait de nature, d’animaux, de la Terre.

 Puis nous leur avons fait faire un petit remue-méninges sur le mot « environnement », d’abord individuellement, en écrivant cinq mots qui leur venaient à l’esprit. La mise en commun, d’abord laborieuse s’est enrichie progressivement. J’écrivais les suggestions au tableau, celles-ci se partageaient entre ressources naturelles et problèmes, pollutions ou dégradations diverses.

 Par cette première partie de séance, nous amenions le sujet de la séquence que nous avons présenté. Nous avons distribué à chaque élève la liste des fictions. J’ai présenté une douzaine de titres représentant les différents thèmes. J’avais prévu plus de titres que d’élèves. Ensuite nous avons distribué la fiche présentant ce qui était attendu comme production puis les élèves ont emprunté des livres. Pour la fois suivante, ils ont eu pour consigne de trouver le thème environnemental de leur livre. Certains, ayant mal compris les consignes, ont cru devoir faire des recherches chez eux, nous les avons détrompés. Nous avions sélectionné des BD (Jean de Florette et Manon des Sources) pour des élèves plus en difficulté mais personne ne les a empruntées.

Je pense que certains élèves ont choisi le livre qui se trouvait par hasard devant eux quand ils se sont assis. L’enseignant de français en a conseillé quelques-uns par rapport à leur niveau de lecture.

* 2ème  et 3ème heures : recherche : les élèves se regroupent par trois ou quatre par sous-thèmes communs entre les romans puis recherchent des documents au CDI en utilisant BCDI3.

 Il a fallu presque la moitié de l’heure pour constituer ces groupes de façon cohérente. Certains élèves n’avaient pas repéré leur thème (pas lu ou pas encore assez lu ?), certains avaient des difficulté à accepter de travailler ensemble (des problèmes garçons/filles ?), certains livres pouvaient appartenir à différents thèmes. De plus, il fallait veiller à équilibrer les groupes. C’est surtout le professeur de français qui constituait les groupes, je m’occupais d’aider les élèves dans leur recherche pour trouver de bons mots-clés pour utiliser BCDI3, le logiciel documentaire.

Ils allaient eux-mêmes chercher les documents. Ils ont bien réinvesti leur connaissance technique de BCDI3 et bien utilisé la disposition du CDI pour trouver les documents.

Par contre le tri, la sélection, la prise de notes sont des compétences en cours de construction, ce qui est normal. La prise de notes est difficile, ils préfèrent recopier pour travailler ensuite chez eux.

Leur recherche poursuivait deux buts : rajouter une courte présentation du thème lors de la table ronde et préparer des éléments qui seraient affichés sur le panneau

* 4ème heure : table ronde : trois tables de huit ou neuf élèves avec présentation orale du livre et du thème devant les autres élèves et un adulte (le professeur de français, ma conseillère pédagogique et moi), chacun dans une salle (salle vidéo, CDI, salle de cours). Les dix dernières minutes étaient prévues pour l’emprunt d’un nouveau livre.

A la table où je me trouvais, très peu d’élèves savaient présenter un livre sans regarder ce qu’ils avaient écrit, c’est un exercice neuf pour eux. Deux élèves sur les huit n’avaient pas lu le livre ou du moins pas dépassé le premier chapitre. Je m’en suis rapidement rendu compte, ayant moi-même lu ces livres. Il s’agissait de filles ayant des difficultés scolaires. Que faire ? Une autre élève disait avoir lu ce livre « pour une fois en entier », toutefois sa présentation était très succincte.

D’autres élèves m’ont surprise agréablement par leur présentation et leur intérêt pour le livre. Je n’avais peut-être pas été assez claire sur les consignes de présentation de la fiche, bien sûr, ce n’était pas un exposé sur le sujet mais il fallait au moins parler du thème et de la façon dont il était abordé dans le livre. Très peu d’élèves l’ont fait sans que je pose des questions supplémentaires. Les deux autres groupes ont travaillé de manière plus approfondie.

La séquence n’est pas terminée, la préparation du panneau se fera pendant une séance ou deux début avril.

**Points positifs** : certains élèves ont fait une présentation très vivante et ont appris des choses

**Points négatifs** : il est difficile de motiver pour la lecture des élèves ayant des difficultés de lecture même en utilisant un thème porteur comme la protection des animaux

2.3.3 Faire réagir : créer un portrait de « super-cracra » par rapport à l’environnement en classe de 4ème

**Objectif disciplinaire** : réaliser un portrait sous forme de texte accompagné d’une production artistique

**Objectif documentaire** : recherche d’informations à l’intérieur de documents sélectionnés par la documentaliste

**Production attendue** : un portrait textuel et visuel d’un personnage par rapport à l’environnement

**Evaluation** : notation finale dans les deux matières

**Annexe G** p.53 : liste des thèmes avec les documents proposés

J’avais contacté cette enseignante de français lors de ma recherche de partenaire. Elle avait d’abord eu un mouvement de recul «on parle trop d’environnement, ça devient du politiquement correct ». Mais j’ai pu la convaincre qu’il est quand même nécessaire de sensibiliser un maximum de personnes.

Il est vrai qu’on pourrait se poser la question de la récupération politique du concept de développement durable ainsi que du traitement souvent alarmiste de ces questions par les médias, mais ce ne sera pas l’objet de cette séance ou alors uniquement par très petites touches…

L’enseignante a réfléchi à un partenariat possible et a décidé d’axer cette séance sur le portrait, notion au programme de 4ème. Un livre qu’elle possédait montrait la réalisation de portrait sous forme de poème et de peinture à partir des Caractères de La Bruyère. Elle m’a proposé de faire réaliser aux élèves le portrait d’un personnage faisant absolument le contraire de ce qu’il faudrait faire dans l’optique d’un développement durable. Elle pense intéresser davantage les élèves et aller dans leur sens car ils aiment bien les extrêmes, si on leur propose de décrire quelqu’un qui adopte les pires comportements possibles. Mais pour les dépeindre il faudra tout d’abord qu’ils se renseignent sur le problème et donc ainsi découvrent les solutions possibles.

L’enseignante a proposé quelques pistes, j’ai complété jusqu’à arriver à onze sujets. J’ai recherché les documents dont nous disposions au CDI pouvant servir pour chaque thème.

Nous avons préparé rapidement la séance en face à face et au téléphone. Elle a contacté le professeur d’arts plastiques, stagiaire comme moi, qui a accepté de participer au projet. Je ne pouvais le contacter moi-même pour des raisons d’emploi du temps. Il est d’accord pour faire réaliser aux élèves le portrait à partir de ce qu’ils auront écrit. Il y ajoutera peut-être quelques éléments de lecture d’image.

L’enseignante aurait pu mener la séance seule avec les documents que je lui avais préparés, mais j’ai tenu à y participer, je suis donc venue en plus de mon emploi du temps.

**Réalisation :**

Seule la première séance a eu lieu avant les vacances de février.

* 1ère heure : au CDI, dans un premier temps remue-méninges pendant quinze minutes dans chaque groupe sur la question tirée au sort. Les élèves devaient écrire leurs idées, une feuille par groupe de quatre élèves.

Un groupe a voulu changer de sujet, et comme il restait des sujets nous leur avons laissé choisir celui qui les intéressait. Il vaut mieux des élèves motivés par leur sujet…

Certains élèves avaient beaucoup d’idées, d’autres séchaient ou partaient sur de mauvaises pistes. Nous passions entre les tables pour les aider.

Dans un deuxième temps nous leur avons distribué les documents pour rechercher des informations sur le problème soulevé par la question. Chaque groupe se retrouvait avec cinq à huit documents papier (en majorité des périodiques) pour mieux en déduire des comportements irresponsables quant à leur conséquence sur l’environnement.

Beaucoup de groupes n’ont pas eu assez de temps pour trier les documents. J’en avais prévu un trop grand nombre. Les élèves se sont sentis submergés (voici encore un objectif à traiter de façon spécifique). Je voulais que chaque élève manipule individuellement un document et qu’ils mettent ensuite en commun dans leur groupe. Il leur est resté trop peu de temps pour lire, prendre des notes. Pour référencer les documents ils ont seulement noté les titres des documents que j’avais inscrits sur la feuille entourant chaque lot.

L’enseignante de français a ramassé une feuille par groupe qui devait contenir le nom des élèves, l’intitulé du thème, leurs idées, les idées d’après les documents, les références des documents.

Elle a l’intention de noter cette feuille. C’est une classe qui d’habitude n’est pas très facile. Durant cette heure, les élèves n’ont pas été agités mais dans chaque groupe chacun ne travaillait pas, comment faire ?

**Analyse :**

J’ai eu le temps de parcourir rapidement cette feuille, en général, il y avait peu d’idées trouvées sur documents.

Une autre séance de recherche est prévue. J’ai laissé dans un bac tous les documents. L’enseignante pourra les utiliser dans sa salle de cours après les vacances de février. Je ne serai pas là, étant en stage dans un autre établissement. Pendant cette période, elle fera écrire le portrait.

Ces séances me servent surtout à faire le diagnostic des carences en méthodologie ou en motivation. Est-ce seulement une certaine paresse, une certaine difficulté à se mettre en activité de lecture, s’assumer comme créateur de son savoir et non plus comme simple réceptacle de la parole du professeur ?

Est-ce un certain sentiment d’incapacité ? Ils ne maîtrisent pas la méthodologie de recherche documentaire et de lecture exploratoire ou de sélection. Mais à quel moment construit-on de manière cohérente et transversale ces capacités ? Est-ce en réalisant qu’ils y arriveront ? Faut-il proposer des exercices plus cadrés ? Mais alors quand ? Les heures de français sont au plancher et les dispositifs interdisciplinaires sont en voie de disparition…

Quant à la sensibilisation aux thèmes environnementaux, attendons de voir les productions.

 2.3.4 Comprendre : les enjeux énergétiques en classe de 3ème

**Objectif disciplinaire** : sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques.

**Objectif documentaire** : sélectionner des informations dans un document, prendre des notes, reformuler sous forme d’articles et référencer les documents

**Production attendue** : un article par groupe pour le journal scolaire

**Evaluation** : une bonne note en histoire-géographie si l’article est retenu pour parution

**Annexe H** p.54 : liste des documents, fiche élève, un travail d’élève

L’enseignante d’histoire-géographie, sensibilisée aux problèmes d’environnement et de développement durable a l’habitude de travailler au CDI, elle a accepté de monter une séance avec moi et ses deux classes de 3ème. Comme nous avons reçu chacune la proposition de l’association Junium de conférence (gratuite), nous avons décidé de l’organiser. Nous nous sommes réunies deux fois pour organiser les séances, partager les tâches, et se soumettre ce que nous avions chacune préparé. En ce qui concerne la première séance qui préparait la venue de l’intervenante, le questionnaire a été rédigé par l’enseignante en fonction d’un document fourni par l’association. Elle avait repéré des documents au CDI, je les ai préparés pour la séance.

**Réalisation**

* 1ère séance : elle se divisait en deux parties : réponse au questions sur des extraits de textes puis courte recherche sur documents pour remplir un tableau. J’ai fourni aux élèves quelques adresses Internet pouvant leur être utiles.

Les élèves ont tout juste eu le temps de finir le questionnaire. Certains éprouvaient des difficultés à se lancer dans le travail mais beaucoup étaient motivés. Le questionnaire les guidait beaucoup.

Le professeur de physique, sur la demande de l’enseignante d’histoire-géographie avait traité rapidement la notion d’alternateur avant cette séance.

* 2ème séance : l’intervention de la conférencière a duré deux heures.

 Celle-ci était dynamique et utilisait différents supports : des transparents, une vidéo. Elle a distribué un document qu’elle faisait remplir aux élèves au fur et à mesure. Pour finir elle leur a demandé d’évoquer les gestes qu’ils pouvaient faire pour économiser l’énergie, certains ont eu de bonnes idées. Malheureusement, il n’y a pas eu de temps prévu pour des questions/réponses. Un bémol, la conférencière n’était pas tout à fait neutre en ce qui concerne l’énergie nucléaire (association sponsorisée par EDF).

Les élèves étaient bien préparés par le questionnaire, ils sont restés bien attentifs pendant les deux heures (avec une pause au milieu).

* 3ème et 4ème séances : réservées à l’approfondissement de différents sous-thèmes, dans le but d’écrire un article qui paraîtrait dans le journal de l’établissement s’il était jugé publiable par le comité de rédaction.

**Analyse :**

J’espérais, en valorisant leur production, motiver les élèves. Les articles retenus pour parution leur vaudraient une bonne note en histoire-géographie. Les autres ne seraient pas sanctionnés par une mauvaise note. Je voulais utiliser la notation de façon positive et valorisante.

J’avais retenu, en accord avec l’enseignante, un certains nombre de sous-thèmes pour lesquels j’avais sélectionné deux documents papier et un ou deux sites Internet. J’aurais voulu passer plus de temps sur la méthodologie de sélection d’information dans un document et de rédaction d’un article mais cela était impossible dans le temps imparti. J’ai donc conçu une fiche permettant de référencer les documents et présentant les différents éléments à retrouver dans un article de journal.

En distribuant la fiche, je l’ai commentée brièvement mais cela n’a guère eu d’effet. Les articles rendus n’ont pas de « chapeau » et aucune source n’est mentionnée, à de rares exceptions près. Les élèves par groupe de deux ou trois ont reçu les documents avec le titre de leur thème.

Un groupe a eu des difficultés importantes avec les documents que j’avais retenus. Il a fallu que je trouve rapidement deux autres documents d’accès plus facile. Heureusement je connaissais les richesses du CDI sur cette thématique.

La 4ème heure a été prêtée gracieusement par l’enseignante de français de la classe qui est venue au CDI avec les élèves pour finir les recherches et commencer à écrire l’article. Celui-ci a été terminé chez eux, faute de temps. Nous passions de groupe en groupe pour répondre aux questions des élèves, les motiver, les remettre sur les rails.

La difficulté la plus grande pour la majorité des élèves est de se lancer dans la lecture d’articles (la plupart des documents étaient des périodiques). Les jeunes n’ont pas l’habitude de la lecture survol, de la pêche aux informations en fonction d’un questionnement. C’est une compétence à former qui relève des compétences documentaires mais qui est aussi développée dans d’autres matières pourtant…

Quand ils cherchaient sur Internet, certains abandonnaient rapidement disant ne rien trouver sur les sites indiqués alors qu’ils ne savent pas vraiment naviguer à l’intérieur des sites. Est-ce toujours un problème de lecture ?

En ce qui concerne les productions, la plupart des élèves ont fait des efforts de reformulation et de présentation (certains ont imprimé leur article). Les consignes de volume ont été respectées (une à deux pages).

Nous avons plus axé la production sur des objectifs de contenu mais un jour il faudrait prendre le temps d’approfondir la méthode qui est vraiment transversale pour de nombreuses matières. Ah, ces problèmes de temps soi-disant perdu…Espère-t-on qu’à force de faire (pas si souvent que ça), ils y arriveront tout seuls ?

 2.4 Valoriser les différentes productions et élargir le public

Il me semble important de valoriser les productions des élèves, cela donne du sens à leur travail qui sert réellement à quelque chose, au moins informer d’autres personnes.

* A l’occasion d’une période finale en fin d’année
* A l’occasion de l’utilisation de l’exposition « le développement durable, pourquoi ? ». que je suis allée chercher au CRDP. Certains enseignants sont venus regarder les photos, encore emballées et vont réfléchir à son utilisation
* A l’occasion de la parution du journal en fin d’année distribué gratuitement, une mouture plus légère serait donnée au nouveaux élèves de 6ème à la rentrée prochaine

 2.5 Autres activités du professeur-documentaliste

Durant cette période de stage j’ai pensé faire tourner d’autres activités autour de l’EEDD :

* Club journal : peu d’élèves présents (six), à qui j’ai donné la possibilité d’écrire des articles sur ce thème, un élève en a proposé un sur le site Internet « Défi pour la Terre ».
* Initiation au CDI en classe de 6ème : deux classes, recherche sur des thématiques concernant le DD, mais les séances d’une heure sont vraiment trop éloignées les unes des autres (au minimum 15 jours et plus souvent un mois). De plus l’objet de ces séances est avant tout méthodologique avant d’avoir des objectifs de contenus
* Questionnaire en direction des professeurs : 7 réponses sur 50…
* Questionnaire test sur le comportement par rapport à la planète [[20]](#footnote-20): j’ai eu le temps de le distribuer à une classe de 6ème. Les élèves étaient fiers d’avoir un bon comportement (en grande majorité) mais ils ont peu d’idées de gestes concrets à faire.

Quel bilan peut-on faire de ces différentes actions ?

**3. Bilan et nouvelles pistes**

 3.1 Evaluation

 3.1.1 Difficultés / points positifs

**Difficultés**

**Matérielles**

* Il n’y a pas de temps prévu dans les emplois du temps pour se rencontrer et créer des partenariats, il faut prendre ce temps sur les heures libres, pauses de midi, récréation…
* Les matières voient leurs horaires diminués, cela ne laisse guère le temps de faire d’autres activités ou de les réaliser autrement en prenant plus de temps
* Les dispositifs permettant de travailler de façon interdisciplinaire ont tendance à disparaître
* Il y a parfois un problème de disponibilité du CDI occupé par d’autres activités
* Emploi du temps du professeur ne coïncidant pas avec ma présence au CDI (deux jours par semaine)

**Partenariat :**

* Faire venir les professeurs au CDI : « pas le temps j’ai mon programme », veulent-ils des propositions toutes ficelées ?
* Travail d’équipe non existant, pas d’habitude malgré les incitations constantes des programmes. Parfois il existe des concertations pour traiter certains points du programme d’une discipline à un moment demandé par une autre discipline.On constate donc pas ou très peu de concertation en ce qui concerne l’EEDD
* Peu de réponses au questionnaire pour les professeurs : n’était-il pas assez clair ? N’y avait-il que trop peu de temps pour y répondre ? (deux semaines) ? Avait-il été oublié ?...

**Objectif documentaire**

* Quand les élèves sont au CDI, très peu de temps est consacré à l’acquisition de méthodes de recherche d’information. Je constate donc des manques sans remédiation. Espère-t-on que c’est en faisant des recherches qu’ils y arriveront ?...L’objectif documentaire est-il trop peu reconnu par les professeurs ?
* L’absence d’horaire défini pour la recherche documentaire est un handicap, même si elle est inscrite transversalement dans beaucoup de disciplines, elle n’est pas pratiquée de manière cohérente, c'est-à-dire avec un référentiel et une progression sur les différents niveaux et en utilisant le CDI.

**Pédagogiques**

* La pédagogie de projet n’est pas envisagée car elle prend trop de temps… : cloisonnement disciplinaire
* J’ai des difficultés à prévoir une évaluation
* L’utilisation des médias pourrait être beaucoup plus importante
* pas de vision claire de ce qu’est L’EEDD, c’est une éducation en train de se faire, la notion de développement durable est sujette à débat, des documents ont paru au fur et a mesure de l’année sur les sites Internet pôle de ressources en EEDD

**Points positifs**

**Matériels/organisation**

* Salle vidéo permettant de projeter des films et de recevoir des conférenciers

**Partenariat avec les enseignants**

* Des professeurs ont répondu présents, le partenariat a existé, même limité
* J’ai mené des actions sans être seule
* Des professeurs réalisent des actions dans le cadre de leur discipline : visite de la station d’épuration en classe de 5ème et en physique, travail sur les énergies en Alsace en classe de 3ème en LCR
* Des professeurs ne fréquentant pas souvent le CDI y sont venus : les professeurs de SVT
* Des professeurs de français se sont aussi sentis concernés par ce thème
* Une action est pluridisciplinaire : français + arts plastiques + documentation
* Les professeurs auront entendu parler EEDD à diverses reprises, peut-être chercheront-ils à en faire quelque chose de plus cohérent
* Des professeurs me donnaient de la documentation concernant des achats possibles
* J’ai très brièvement contacté la CPE (heure de permanence) et la principale (journée banalisée et financement) pour savoir ce qu’il était possible de faire. Elles souhaitent que je présente une action cohérente, mais je rencontre un problème de temps disponible pour m’en occuper valablement
* Des enseignants auront découvert la richesse du CDI sur cette thématique

**Documentaires**

* Enrichissement du fonds : en fiction et documentaires
* Liste de sites référents
* Manipulation de documents au CDI
* Exercice mettant en œuvre les différentes capacités documentaires
* Possibilité de diagnostiquer les manques

**Pédagogiques**

* Valoriser une action existante : le recyclage des papiers
* Organisation de la venue d’une intervenante qui a présenté les enjeux énergétiques tout en faisant participer les élèves par le remplissage d’un questionnaire
* Valorisation des réalisations des groupes d’élèves
* Sensibiliser est déjà un (grand) pas, changer les mentalités est beaucoup plus long
* Toucher beaucoup de personnes est positif, d’autant plus si l’impact s’élargit

3.1.2 Impact sur les élèves

Indicateur : les productions

Peu de travail est rendu à cette date. En ce qui concerne les articles rédigés par les élèves de 3ème, la plupart ont fait des efforts pour soigner la forme, certains élèves ont rencontré de gros problèmes de reformulation et d’orthographe, ils ont presque tous oubliés de référencer les documents utilisés.

En ce qui concerne la table ronde en classe de 5ème, le livre est souvent bien présenté, le thème très légèrement abordé, la présentation plus complète du thème se fera sur les panneaux. Peu de livres ont été réempruntés à la suite de la table ronde

 Aucune évaluation du comportement n’est prévue : ce n’est guère possible. Celle-ci devrait se mesurer sur le long terme, avec une évaluation de départ, mais sous quelle forme ?

Le test « super-test : prends-tu soin de ta planète ? » pourrait-il être une ébauche d’évaluation ?

3.1.3 Image du professeur-documentaliste

Le fait de s’intéresser à une problématique plus scientifique permet peut-être une autre vision du documentaliste souvent perçu comme un littéraire.

En SVT et en histoire-géographie, les enseignants traitent déjà des aspects d’EEDD, ils sont peut-être plus conscients qu’il serait nécessaire de travailler davantage en équipe.

Je me suis perçue davantage comme force de propositions et d’ouverture en travaillant avec des enseignants de français sur cette thématique.

Cette expérience me permet de me rendre compte que je ne dois pas mettre la barre trop haut, en effet « Les exigences de travail collectif, d’interdisciplinarité, d’ouverture sur le monde sont en rupture avec les habitudes historiques des systèmes français d’enseignement, on comprend donc que beaucoup hésitent. Il faudra pourtant bien y faire face et maîtriser ce monde nouveau. »[[21]](#footnote-21).

J’ai œuvré au premier niveau de l’EEDD qui est la sensibilisation à la fois des enseignants et des élèves. J’espère avoir semé quelques graines…

3.2 Autres pistes

* Mon action future :

Il est préférable de commencer par une petite action avec une classe et un ou deux professeurs motivés et laisser faire tâche d’huile si c’est « réussi ». Je prévoirai un coin EEDD dans le CDI où j’exercerai, ainsi que l’achat d’ouvrages sur l’EEDD comprenant des ouvrages pédagogiques.

Dès la prérentrée j’en parlerai pour lancer l’idée d’un petit projet pouvant s’insérer (cf. liste des exemples sur le site Eduscol) dans le projet d’établissement. Un projet pourra peut-être se raccrocher à une opération académique où les inscriptions sont encore possibles en Octobre.

Je m’informerai sur l’environnement local de l’établissement et j’apprendrai à connaître les différents partenaires possibles.

J’afficherai en salle des professeurs une sitographie concernant l’EEDD.

J’effectuerai une veille documentaire et j’informerai les enseignants sur la mise en place de l’EEDD

* Faire le lien avec d’autres éducations

 **Education scientifique** : éduquer aux méthodes scientifiques et relancer l’intérêt pour la science au travers de l’EEDD.

 **Education à la citoyenneté** et à l’esprit critique : parce qu'il participe de nombreuses disciplines, l'apprentissage de la citoyenneté est propice aux approches transversales permettant d'aborder des sujets très variés : solidarité, mémoire, défense, droits de l’homme, développement durable[[22]](#footnote-22). L’EEDD est une éducation à l’éco-citoyenneté et comme l’éducation à la citoyenneté, elle constitue un apprentissage en termes de connaissances et de valeurs à transmettre, mais aussi de pratiques et de comportements et est déclinée à tous les niveaux de la scolarité : à l’école, dans les nouveaux programmes du primaire ; au collège et au lycée, dans le cadre de contenus disciplinaires (notamment en éducation civique et en éducation civique, juridique et sociale).

 **Education aux médias** : l’information sur ces questions d’environnement a beaucoup progressé mais les médias ont un rôle ambigu. Il est trop souvent fait abstraction de l’incertitude scientifique et trop souvent les médias contribuent à entretenir la peur des crises environnementales et un sentiment d’impuissance face à elles. On peut les utiliser pour sensibiliser et mettre en situation d’interroger l’environnement. Mais attention la formation est plus qu’une somme d’informations. « *Le professeur-documentaliste étudie et exploite les informations de la presse et les met à la disposition des élèves afin de susciter leur intérêt et de faciliter une meilleure compréhension et interprétation des faits, événements et problèmes.* »[[23]](#footnote-23)

 **Education aux TICE** : «*Le professeur-documentaliste* *favorise l'initiation des élèves à la lecture des documents graphiques et audiovisuels et à l'utilisation de l'informatique, en liaison avec les professeurs. »*

De nombreux exemples  développés lors de l'expérimentation nationale de l’EEDD montrent que le recours aux TICE est fréquent dans les pratiques mises en œuvre, que ce soit pour la recherche des informations en ligne, pour traiter des données,  pour utiliser des animations sur une thématique donnée, ou pour communiquer les travaux des élèves (des sites référencés, des quiz, des jeux de simulation, des animations, les Systèmes d’Informations Géographiques…)

**Conclusion**

La mise en œuvre de l’EEDD soulève de nombreuses questions, remet en cause l’éducation telle qu’elle est conçue dans notre pays. Depuis un certain temps les textes officiels essaient d’induire des pratiques pédagogiques interdisciplinaires mais de nombreux obstacles de toutes sortes perdurent. De plus, l’EEDD implique, entre autres, l’enseignement de savoirs controversés et la promotion de valeurs, d’où de nombreuses interrogations sur le rôle des enseignants et de l’école.

Je me suis posée la question du rôle du professeur-documentaliste dans cette éducation, je le voyais comme facilitateur, initiateur de projet. Comme enseignante, j’ai cherché à créer des partenariats avec d’autres enseignants pour participer à l’éducation à l’environnement d’un certains nombre d’élèves. Ma démarche a été plus pragmatique que théorique au départ. Il s’agissait de monter des séances pédagogiques incluant des objectifs documentaires à l’intérieur d’objectifs de sensibilisation à l’environnement. L’obstacle majeur est celui du temps : temps de concertation, de réalisation du projet, d’apprentissage de méthodologies documentaires. Tout ce temps pour beaucoup d’enseignants, il n’est pas possible d’en dégager suffisamment.

Ma démarche a donc été plus de sensibilisation, il s’agissait d’une première pierre. A la fois pour me sensibiliser moi-même à cette éducation, en découvrir les enjeux, les positions possibles du professeur-documentaliste et à la fois pour toucher un maximum d’élèves.

Les élèves sont des adolescents souvent en manque de motivation pour le travail scolaire, peut-être en partie parce que celui-ci manque de sens et qu’ils ne se sentent pas responsabilisés. Monter un projet interdisciplinaire en EEDD permettrait-il de remédier à ces manques ?

L’EEDD a comme ambition de toucher les adultes aussi bien que les enfants. Dans le cadre scolaire, les élèves ayant mené des actions autour de l’environnement pour un développement durable peuvent devenir des ambassadeurs, des transmetteurs auprès d’autres élèves ou de leurs familles en présentant leur travail lors de rencontres organisées.

C’est pourquoi, avant fin juin, d’autres élèves de l’établissement pourront découvrir ce qui aura été fait par les classes avec lesquelles j’ai travaillé.

J’ai approfondi, tout du long de mon travail et de mes recherches, les différents concepts regroupés dans l’EEDD. Je me rends compte que la réalité offre de multiples contraintes et comme beaucoup d’enseignants prêts à se lancer dans l’EEDD, je ressens un manque de formation au travail en équipe, à l’interdisciplinarité, à la promotion de valeurs.

J’ai joué un rôle d’incitateur à mon échelle et déclenché de petits projets en partenariat avec des enseignants. Il me faudra encore beaucoup réfléchir et trouver des partenaires pour commencer à prendre ma place dans cette éducation. Le professeur-documentaliste a bien un rôle à jouer, dans les multiples facettes de son métier, il est là comme le garant d’une interdisciplinarité et d’une transversalité possible dans l’éducation tout en permettant l’ouverture sur le monde.

«*Il s’agit de bien autre chose que d’un emballage recyclé ou d’économie, ces principes (précaution, solidarité dans le temps et l’espace, responsabilité, participation de tous) n’expriment rien moins qu’une vision du monde qui renoue avec les formes de sagesse les plus ancestrales tout en exprimant les nécessités du présent*. »[[24]](#footnote-24)

**Bibliographie**

- Bayard-Pierlot Jacqueline, Birglin Marie-José. *Le CDI au cœur du projet pédagogique*. Hachette Education, 1991

- ECOLE ET NATURE. *Guide pratique d’éducation à l’environnement : monter son projet*. CHRONIQUE SOCIALE, 2001.

- CHARRON Denis, CHARRON Jacqueline, ROBIN Jean-Paul. *Education à l’environnement : la pédagogie revisitée*. CRDP de l’académie de Grenoble, 2005

- Cahiers Pédagogiques, 2002, n°405 : *L’éducation au développement*

- Cahiers Pédagogiques, 2003, n°413/414 : *Pratiquer les IDD, les TPE, les PPCP.*

- Les dossiers de l’ingénierie éducative, 2005, n°53 : *Aborder les enjeux de l’environnement*

- Textes et Documents pour la Classe, 1/06/2003, n°857 : *Le développement durable*

- Adome. **Page consultée le 26/02/2006).** *L'Encyclopédie Planetecologie,* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.planetecologie.org/Fr_default.html>

- CDDP07 académie de Grenoble. **(Page consultée le 25/02/2006*).*** *Portail académique de ressources pour la mise en œuvre de la généralisation de l’Education à l’Environnement pour un Développement Durable,* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.ac-grenoble.fr/cddp07/eedd/article2.php3?id_article=97>

- CNDP. **(Page consultée le 23/02/2006*).*** *Éducation à l'environnement pour un développement durable : Se documenter*, [en ligne]. Adresse URL : [*http://www.cndp.fr/eedd/selectionweb/documenter.htm*](http://www.cndp.fr/eedd/selectionweb/documenter.htm)

**- CRDP académie Amiens. (Page consultée le 23/02/2006*). Pôle national de compétence*** Éducation à l’environnement pour un développement durable, [en ligne]. Adresse URL : [http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/index0.htm#](http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/index0.htm)

- CRDP académie de Besançon**. (Page consultée le 23/02/2006*).*** *ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE Se documenter dans le réseau CNDP/CRDP/CDDP,* [en ligne]. Adresse URL :  <http://crdp.ac-besancon.fr/eedd/aca.htm>

- CRDP académie de Paris. **(Page consultée le 23/02/2006*).*** *ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. ,* [en ligne]. Adresse URL : <http://eedd.scola.ac-paris.fr/>

- Direction de l’Enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. **(Page consultée le 23/02/2006*). Education à l’environnement pour un développement durable,*** [en ligne]. Adresse URL: <http://eduscol.education.fr/D0185/accueil.htm>

**- Magdelaine, Christophe. (Page consultée le 26/02/2006).** *Notre-planète.info le portail Internet de* [*référence*](http://www.notre-planete.info/services/refsite.php) *en environnement, géographie et écologie,* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.notre-planete.info/>

- Médiaterre. **(Page consultée le 24/03/2006). L’information mondiale francophone pour le développement durable.[**en ligne]. Adresse URL : <http://www.mediaterre.org/>

- Meunier Olivier **(Page consultée le 23/02/2006*).*** *Education à l'environnement et au développement durable,* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/EEDD/sommaire.htm>

- Ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement et de la recherche. **(Page consultée le 23/02/2006*).*** *Généralisation de l’****éducation à l’environnement pour un développement durable : circulaire n°2004-110 du 8/7/2004. Bulletin Officiel, 15 juillet 2004, n°28.***  [en ligne]. Adresse URL : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

- UNESCO. **(Page consultée le 23/02/2006*). Education en vue du développement durable : Décennie des Nations Unies (2005-2014).* Adresse URL:** [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\_ID=27234&URL\_DO=DO\_TOPIC&URL\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID%3D27234%26URL_DO%3DDO_TOPIC%26URL_SECTION%3D201.html)

**Textes concernant les missions des documentalistes**

- Circulaire des missions de 1986. Disponible sur Internet

<http://savoirscdi.cbdp.fr/metier/textesofficiels/1980-1989/c860313.htm>

- Extrait du plan de modernisation du service public de l’Education nationale : développer les centres de documentation et d’information. Note du 10 avril1991. Disponible sur Internet

<http://savoirscdi.cbdp.fr/metier/textesofficiels/1990-1999/n910410.htm>

**Annexes**

Annexe A : Généralisation d’une éducation à l’environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004  [BO n°28 du 15 juillet 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm) 39

Annexe B : les étapes de la mise en place de l’EEDD en France 42

Annexe C : les méthodes pédagogiques les plus fréquemment utilisées en EEDD 43

Annexe D : s’appuyer sur des dispositifs 44

Annexe  E: Séance 6ème: questionnaire et liste des documents consultés 49

Annexe F: Séance 5ème: liste des ouvrages étudiés, fiche élève 51

Annexe  G: Séance 4ème : liste des thèmes avec les documents proposés 53

Annexe  H : Séance 3ème : fiche élève, liste des documents consultés, un travail d’élève 54

Annexe I : Test planète 58

**ANNEXE A**

La circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004, parue au [BO n°28 du 15 juillet 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm), relative à **la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable**

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES
Généralisation d’une éducation à l’environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004
NOR : MENE0400752C
RLR : 525-0
CIRCULAIRE N°2004-110 DU 8-7-2004
MEN
DESCO A11

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d’académie ; aux inspectrices et inspecteurs d’académie, directrices et directeurs des services départementaux de l’éducation nationale ; aux chefs d’établissement ; aux directrices et directeurs d’école*

La présente circulaire **remplace** celle du 29 août 1977 (n° 77-300) et vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l’éducation à l’environnement en l’intégrant dans une perspective de développement durable. Elle s’inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, qui souligne le rôle déterminant du système éducatif. Elle s’appuie sur les recommandations du rapport de l’inspection générale de l’éducation nationale remis au ministre en 2003 et sur les conclusions de l’expérimentation menée en 2003-2004 dans les écoles et établissements de dix académies.
L’éducation à l’environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d’acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.
La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l’interdépendance des sociétés humaines avec l’ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d’adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu’au développement d’une solidarité mondiale.
Selon le souhait du Président de la République, la Charte de l’environnement intégrée à la Constitution française aux côtés des droits de l’homme et du citoyen de 1789 et des droits économiques et sociaux de 1946 implique la responsabilité de tous ; c’est pourquoi “l’éducation et la formation à l’environnement doivent contribuer à l’exercice des droits et des devoirs” définis par la Charte (art. 8).
**L’environnement** peut être défini comme “l’ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d’avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines” (circulaire n° 77-300 du 29 août 1977). D’une façon plus générale, l’environnement est constitué de “l’ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l’homme” (Pierre George, géographe).
Conformément à la stratégie nationale, l’étude de l’environnement doit donc se placer dans la perspective du **développement durable**, défini comme “un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs” (selon les termes du rapport Brundtland de 1987, “Notre avenir à tous”).
Le concept de développement durable revêt une dimension éducative particulièrement riche, en ce qu’il conduit à prendre en compte :
- les différentes échelles de temps et d’espace ;
- la complexité du domaine dont les multiples composantes, interagissant entre elles, appellent une approche systémique ;
- les différents axes d’analyse scientifique qui fondent un développement durable (composantes environnementales, économiques, sociales, culturelles) ;
- la complexité des questions et des réponses envisagées, ce qui implique une approche critique et met en valeur l’importance des choix et la responsabilité de chacun dans ces choix.
L’éducation à l’environnement pour un développement durable intègre pleinement, par le regard porté aux territoires, les valeurs associées à un développement solidaire.
Cette nouvelle dimension pédagogique doit permettre de mieux identifier et d’organiser une éducation cohérente et progressive à l’environnement pour un développement durable au bénéfice de tous les élèves, sur l’ensemble de leur parcours de l’école primaire au lycée.

1 - Une éducation ancrée dans toutes les disciplines

À compter de la rentrée 2004, les élèves bénéficieront d’une éducation à l’environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire.
L’éducation à l’environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle se construit de façon cohérente et progressive tant à l’intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d’enseignement) qu’entre les différentes disciplines (à chaque niveau).
Elle doit donc s’appuyer :
**- sur les enseignements disciplinaires** dont les objectifs sont définis par les programmes scolaires, chaque discipline contribuant à l’analyse des situations avec ses contenus et ses méthodes spécifiques ; la souplesse introduite dans certains programmes et les thèmes laissés au choix des enseignants doivent être pleinement utilisés ;
**- sur les croisements des apports disciplinaires** préconisés dans les programmes et adoptant une approche systémique ;
**- sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires** et permettant la mise en œuvre de démarches de projets : itinéraires de découverte au collège, travaux personnels encadrés dans la voie générale des lycées, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel. En effet, il convient également de développer l’expérience concrète et directe permettant de susciter des prises de conscience susceptibles d’engendrer des comportements responsables ;
**- sur les temps de débat** organisés à l’école, au collège et au lycée dans le cadre notamment des séances de “vivre ensemble” ou d’éducation civique.
À l’école primaire, l’éducation au développement durable est fondée sur l’acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d’investigation des problématiques liées à l’environnement. Les programmes de l’école primaire arrêtés le 25 janvier 2002 ( [B.O. hors-série n°1 du 14 février 2002](http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs1/default.htm)) fournissent de nombreuses occasions d’aborder les questions se rapportant à l’environnement et au développement durable.
Au collège et au lycée, l’ensemble des disciplines doit concourir à l’éducation à l’environnement pour un développement durable.
Outre des entrées inscrites dans les programmes d’enseignement, comme la biodiversité, les changements climatiques, la gestion des ressources..., l’environnement pour un développement durable doit intégrer certaines dimensions de l’éducation à la santé et au risque, à la citoyenneté et, plus généralement, au développement solidaire. Ainsi, les élèves seront capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l’environnement.

2 - Une éducation aux modalités diversifiées

Compte tenu de sa spécificité, l’environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l’initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l’action.
Les sorties scolaires sous toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable. En fonction des ressources locales, les enseignants mettront en place des partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques. La pratique des partenariats a été largement développée dans le cadre des actions culturelles et éducatives (notamment les ateliers de culture scientifique et technique). Il conviendra donc de s’en inspirer.
Depuis 1993, date du deuxième protocole d’accord entre les ministères en charge de l’éducation et de l’environnement, la collaboration interministérielle se décline localement, avec des services déconcentrés des ministères concernés, des collectivités territoriales et locales, des institutions internationales, de grands organismes et les réseaux du secteur associatif. Les initiatives prennent les formes les plus diverses : éducation à l’environnement, politique culturelle, charte territoriale ou européenne, création de pôles de ressources spécifiques ou mise en place de formations avec des centres ou des instituts spécialisés.
<http://www.education.gouv.fr/systeme_educatif/academie/default.htm>
Un certain nombre d’actions éducatives conduites depuis plusieurs années en concertation avec d’autres ministères (agriculture, environnement, culture, justice) ou avec des collectivités, peuvent entrer dans les orientations présentées ici. Reposant sur l’engagement des enseignants et des élèves, elles gagneront à être inscrites au projet d’école ou d’établissement, en liaison directe avec la réflexion menée sur les enseignements.
Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d’une éducation à l’environnement pour un développement durable, tels qu’ils sont fixés par le ministère de l’éducation nationale. Au niveau national, diverses instances comme le Centre national de documentation pédagogique, participeront activement à cette démarche. Au niveau régional, dans le cadre de démarches partenariales contractuelles, seront développés des relais pour le recueil et la diffusion des ressources relatives à l’EEDD.

3 - La généralisation de l’éducation à l’environnement pour un développement durable

L’éducation à l’environnement pour un développement durable est généralisée dès la rentrée 2004. La prérentrée offrira l’opportunité de travailler, dans les écoles et les établissements scolaires, à une mise en œuvre concertée et cohérente de cette démarche.
Dans ce cadre, les équipes pédagogiques sont appelées à définir de manière collégiale des temps forts et des points d’ancrage dans chaque discipline pour construire une progression coordonnée. Dans le premier degré, le projet d’école définit, au niveau de chaque cycle, une programmation annuelle des thèmes à aborder et des projets. Au collège et au lycée, l’environnement pour un développement durable participe au projet d’établissement : sensibilisation à l’écoresponsabilité, élaboration de projets conjoints avec d’autres écoles ou établissements scolaires en France ou à l’étranger, construction de partenariats. L’investissement des personnels non enseignants renforcera la dimension éducative, favorisera la transmission intergénérationnelle et encouragera des comportements exemplaires hors de la classe.
Un document d’accompagnement pédagogique élaboré par l’inspection générale et la direction de l’enseignement scolaire apportera des éléments méthodologiques et présentera les points d’ancrage dans les programmes. La généralisation de l’environnement pour un développement durable sera également accompagnée par des actions de formation, tant dans le cadre du programme national de pilotage que dans celui des plans académiques de formation.
Les recteurs sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l’éducation à l’environnement pour un développement durable.

Pour le ministre de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
Le directeur de l’enseignement scolaire Jean-Paul de GAUDEMAR

**ANNEXE B**

**Les étapes de la mise en place de l'EEDD en France**

* Rapport de l'IGEN: "L'éducation relative à l'environnement et au développement durable"

En avril 2003, c’est un état des lieux de l'éducation à l'environnement qui propose une stratégie d'action.

* Colloque de la DESCO et de l'IGEN : « [Eduquer à l’environnement, vers un développement durable](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/Transversal/CReedd.htm) » en décembre 2003. Ce colloque permet de dresser un état des lieux, partager les expériences et repérer les difficultés rencontrées dans les 80 établissements scolaires qui ont expérimenté cet enseignement depuis septembre 2003.
* Création de l'Observatoire national de l'éducation à l'environnement pour un développement durable en janvier 2004. Son rôle sera d’élaborer et diffuser des programmes et des supports pédagogiques ; recueillir, valider et mettre à disposition des données scientifiques actualisées se rapportant à la problématique de l'EEDD ; recenser les activités, outils et expérimentations développés dans le cadre de partenariats entre milieux éducatifs, collectivités territoriales et société civile.
* [Colloque sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable](http://www.egid.u-bordeaux.fr/colloque_eedd/objectifs.php) en avril 2004, réunissant acteurs français, francophones et internationaux pour effectuer des recommandations.
* Mai 2004 : bilan des expérimentations pédagogiques et réunions inter académiques pour valider les recommandations qui serviront de cadre à la généralisation des démarches de l'EEDD à la rentrée de septembre 2004 dans l'ensemble des établissements scolaires.
* Septembre 2004 : début de la généralisation des nouvelles approches éducatives en EEDD dans l'ensemble des établissements scolaires

**ANNEXE C**

**LES METHODES PEDAGOGOQUES LES PLUS FREQUEMMENT UTILISEES EN EEDD**

* la méthode **expositive** de type cours magistral qui vise à transmettre un ensemble de connaissances structurées (cette méthode n'est pas adaptée aux jeunes élèves) ;
* la méthode **interrogative** ou de redécouverte qui semble la plus couramment utilisée : par un jeu de questions/réponses, l'enseignant conduit les élèves à la redécouverte de savoirs (le savoir est donc structuré en dehors de l'élève) ;
* La méthode **sensible** (approches sensorielle, ludique, jeu de rôle) relève plutôt de la maternelle et des premières classes du primaire (utilisée surtout pour développer le respect de la nature et clarifier les valeurs) ;
* La méthode **scientifique** utilise le raisonnement analogique et la méthode hypothético-déductive : elle est pratiquée pour faciliter la compréhension des concepts de base ou pour étudier des problèmes d'environnement comme la pollution (les facteurs socio-économiques ou culturels sont souvent occultés) ;
* La méthode de **projet** est généralement la méthode privilégiée pour atteindre les objectifs de l'éducation à l'environnement : elle peut être limitée à des actions ponctuelles et ciblées ou s'inscrire dans des partenariats nécessitant une coordination entre eux ;
* Enfin, nous retrouvons la méthode **d'éducation aux valeurs**, comme la clarification des valeurs sous-jacentes aux décisions environnementales et celles qui vont favoriser différentes possibilités de choix environnementaux (ce qui convient à des élèves ayant une certaine capacité de raisonnement).

Consulté sur le site de l’inrp : <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/EEDD/didactiques/ocde.htm>

**ANNEXE D**

**S’appuyer sur des dispositifs**

(En partie consulté sur le site du CRDP d’Amiens[http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/index0.htm#](http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/index0.htm))

**IDD, TPE, PPCP**

Quand ces dispositifs interdisciplinaires existent encore…il est possible de choisir une thématique EEDD

**Heures de vie de classe**

**Public :** élèves de lycée. Texte officiel en vigueur : [**note de service n° 99-073 du 20.05.1999.**](http://www.education.gouv.fr/bo/1999/21/)

**Objectifs :**

- Étudier les conditions de l’amélioration des comportements des élèves dans l’établissement et dans la classe ainsi que les conditions de l’accès à une réelle civilité.
- Permettre un dialogue permanent entre les élèves de la classe, les enseignants ou d’autres membres de la communauté scolaire, sur des questions liées à la vie de la classe, à la vie scolaire ou tout autre sujet intéressant les lycéens.

**Mise en œuvre :**

- L’organisation et le contenu de ces heures sont définis par le conseil d’administration après avis du conseil de la vie lycéenne. Les heures de vie de classe sont inscrites dans l’emploi du temps et doivent avoir lieu au moins une fois par mois. Le déroulement est sous la responsabilité du professeur principal ou des conseillers principaux d’éducation, avec le concours des autres professeurs et des autres membres du lycée (conseiller d’orientation, documentaliste, infirmière…).

**Liens possibles avec l’éducation au développement durable :**

- Ce thème peut très bien faire l’objet d’heures de vie de classe. Exemple : réflexions sur les OGM, l’effet de serre, les risques majeurs mais aussi propositions pour améliorer le cadre de vie et mieux prendre en compte l’environnement dans l’établissement scolaire, le quartier, la ville.

**Les projets d’école et d’établissement**

Réalisés par les membres de l’équipe pédagogique sous la coordination des responsables des établissements, leurs enjeux sont d’ordre pédagogique, éducatif et institutionnel. Pour chaque établissement scolaire, ils intègrent son histoire, son environnement et les contraintes auxquelles ils sont soumis ainsi que les atouts dont ils disposent. Ils sont élaborés dans une démarche participative des personnels associant les usagers et les partenaires extérieurs. Ils peuvent intégrer des dispositifs et des démarches spécifiques à l’éducation au développement durable.

**Projets d’actions éducatives**

**Public :** élèves du second degré. Texte officiel en vigueur : [**Circulaire n° 89-160**](http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/circulaire_89-160.htm)

**Objectifs :**

- Favoriser l’implication active des élèves dans la conception, la réalisation, et l’évaluation du projet ;
- Exploiter les complémentarités entre les différentes disciplines ;
- Ouvrir l’établissement sur l’extérieur.

**Mise en œuvre :**

- Projet qui se veut à l’initiative d’une équipe d’élèves entourés d’enseignants et de partenaires extérieurs autour d’un sujet commun.
- Le ou les PAE sont inscrits dans le projet d’établissement.
- Une évaluation du projet est prévue.
- Cofinancement du rectorat.

**Liens possibles avec l’éducation au développement durable :**

- Les PAE sont des dispositifs particulièrement favorables pour développer cette forme d’éducation. En effet, les élèves sont très sensibles aux problématiques environnementales. Leur mise en œuvre s’inscrit dans une démarche de projet. Les thèmes et les partenariats possibles sont nombreux et variés. La valorisation des travaux peut se faire à l’occasion de manifestations locales, nationales voire internationales…
Une demande d’aide financière peut être demandée auprès des DIREN pour les projets « environnement » et voir à certaines collectivités.

**Initié en 1987** (anciennement projets d’activités éducatives et culturelles (PACTE)). Ces projets s’appellent actuellement projet éducatif et culturel

**Les classes à projet artistique et culturel**

Texte officiel en vigueur : [Circulaire 2001-104](http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010614/MENE0101242C.htm), BOEN : 14-06-2001

**Public :** une classe de l’école primaire, du collège ou d’un lycée professionnel.

**Objectifs :**

- Réduire les inégalités d’accès aux arts et à la culture.
- Former de nouvelles générations plus sensibles et plus cultivées.
- Faciliter l’épanouissement des enfants et des jeunes.
- Établir des passerelles entre l’école et le monde de la culture, de la recherche…

**Mise en œuvre :**

- Action annuelle, inscrite dans le projet d’établissement qui se déroule dans le cadre horaire des enseignements obligatoires.
- Répondre à la pédagogie de projet.
- S’appuyer sur un partenariat avec un artiste ou un professionnel de la culture.
- Les projets retenus par une commission rectorale reçoivent une subvention de l’EN et de ses différents partenaires.
- Prévoir dans la mesure du possible la restitution des travaux.

**Liens possibles avec l’éducation au développement durable :**

- L’étude de l’architecture, des paysages, des formes urbaines, du patrimoine…
- Certaines problématiques du développement durable peuvent faire l’objet de réflexions et de créations en arts plastiques, photographie, littérature, cinéma…

**Initié le 14 juin 2001** dans le cadre du Plan de cinq ans pour les arts et la culture.

**Les classes de découverte**

(ou sorties scolaires avec ou sans nuitée)
Elles permettent d'étendre le champ de l'EEDD hors du milieu local (classes nature, classes vertes, classes environnement, classes de neige, classes culturelles, classes de ville)- (cf. circulaire 99-136 du 21 septembre 1999 modifiée le 31 mai 2000).

**Les fermes pédagogiques**

**Public :** enfants et jeunes accompagnés par des enseignants ou des animateurs **Partenariat :** ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports et de la Justice.

Les fermes pédagogiques, à travers la découverte du monde animal et végétal, sont un lieu privilégié d'apprentissage pour les enfants et les jeunes, dans le cadre scolaire et hors scolaire, quel que soit leur milieu social et culturel, et constituent un outil éducatif particulièrement adapté aux enseignants et aux animateurs. Les visites effectuées viennent en appui des programmes et s'intègrent au projet pédagogique de la classe.

Une commission interministérielle sur les fermes pédagogiques a été mise en place en 1992. Elle réunit des représentants des ministères partenaires. La coordination de cette commission est assurée par la [Bergerie nationale de Rambouillet](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/default1.htm). Dans le cadre des travaux de cette commission, il a été élaboré une [circulaire interministérielle sur les fermes pédagogiques](http://eduscol.education.fr/D0110/CFERMPED.pdf) (16,08 ko), diffusée à tous les recteurs et inspecteurs d'académie en juin 2001.

**Les actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique**

Ces actions menées à l'école, au collège et au lycée, conduites en partenariat avec des professionnels de la recherche permettent aux élèves de s'initier dans le temps scolaire ou périscolaire aux différents aspects de la démarche scientifique et de percevoir la dimension sociale, économique, éthique de la science et de la technique. Elles s'inscrivent dans la démarche des projets d'école ou d'établissement. Flexibles dans leurs modalités, elles permettent de répondre de manière souple et ponctuelle aux besoins et aux sollicitations du contexte local : club, jumelage avec une structure scientifique, exposition, production de ressources en partenariat, contrat éducatif local etc. Elles peuvent bénéficier chaque année d'une subvention au titre de la recherche. (Cf. [circulaire n°2004-086 du 25 mai 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/22/MENE0401106C.htm), relative aux actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique et aux ateliers scientifiques. BO n°22 du 3/06/2004).

**Les ateliers scientifiques et techniques**

Ouverts aux élèves volontaires des différents niveaux des collèges et des lycées et partie intégrante du projet d'établissement, ils figurent dans l'emploi du temps des élèves à raison de deux ou trois heures hebdomadaires. Pendant une année consécutive, les élèves réalisent des projets fondés sur l'initiative, la créativité et l'esprit critique.
Ces activités reposent sur un partenariat avec des organismes de recherche, des établissements de culture scientifique et technique, des musées, des entreprises publiques ou privées, des organisations professionnelles, des sociétés savantes. Comme les actions éducatives et innovantes, les ateliers peuvent bénéficier d'une subvention au titre de la recherche. (Cf. [circulaire n°2004-086 du 25 mai 2004](http://www.education.gouv.fr/bo/2004/22/MENE0401106C.htm), relative aux actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique et aux ateliers scientifiques. BO n°22 du 3/06/2004).

Les thèmes choisis accordent une place importante à l'environnement, qu'il s'agisse de l'observation du milieu naturel et des êtres vivant dans ce milieu ou de la protection de l'environnement : météorologie, étude des écosystèmes, étude de l'eau, des milieux aquatiques ou marins, observation des phénomènes sismiques, maîtrise de l'énergie, traitement et recyclage des déchets, pollutions de toute nature.

**Journées et campagnes nationales et internationales**

Pour attirer l’attention sur certains sujets particulièrement préoccupants au niveau planétaire, l’Unesco a décidé de leur consacrer une journée dans l’année. À cette occasion, les États sensibilisent les populations et organisent des manifestations qui peuvent être l’occasion d’engager réflexions et projets dans les établissements scolaires.

**22 mars :** [**Journée mondiale de l’eau**](http://www.unesco.org/water/water_celebrations/index_fr.shtml)
**22 mai :** [**Journée internationale de la diversité biologique**](http://www.biodiv.org/events/biodiv-day.asp) (Site anglais)

**3 juin :** [**Journée du développement durable**](http://www.ird.fr/fr/actualites/manifestations/2005/juin.htm#jdd2005)
**5 juin :** [**Journée mondiale de l’environnement**](http://www.unep.org/wed/2005/french/About_WED_2005/index.asp)

**17 juin :** [**Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse**](http://www.cstm.qc.ca/in-terre-actif/ASP2/showtext.asp?target=815)

**16 septembre :** [**Journée internationale de la protection de la couche d’ozone**](http://www.cforp.on.ca/CFORP/SUGGESTION/calendrier/SEPTEM/16_sept04.HTMl)
**du 16 au 22 septembre :** [**Semaine européenne de la mobilité avec, le 22 septembre, la journée Bougez autrement.**](http://www.ecologie.gouv.fr/evenementiel/)
**Deuxième mercredi d’octobre :** [**Journée internationale pour la prévention des catastrophes naturelles**](http://www.prim.net/education/journee_prevention.html)

**Opérations académiques, nationales et internationales**

* ***Mille défis pour ma planète***

**Public** : pour l'Éducation nationale, les élèves des premier et second degrés ; au delà, tous les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent s'engager, avec leur professeur ou éducateur, dans une action concrète et durable pour l'environnement et avec des "parrains techniques" (associations, collectivités locales, ou territoriales, entreprises...).
**Partenariat** : ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Écologie, de la Jeunesse, de l'Agriculture
**Date de lancement** : année scolaire 1993-1994

Le défi doit s'inscrire dans un projet pédagogique structuré : constat et analyse des besoins, recherche de solutions, négociations avec les partenaires, s'appuyer sur des connaissances exactes des réalités (planétaires ou de proximité) et développer le sens de la responsabilité et de la citoyenneté. Il doit contribuer à améliorer la gestion et la protection de l'environnement par son impact sur le milieu naturel, humain, social et économique.

Les "parrains techniques" apportent un soutien technique, scientifique, voire financier aux projets. Les projets sélectionnés se voient attribuer le label "Mille défis".

Site du ministère de l'Écologie et du Développement durable Espace grand public

* ***Adoptez un jardin***

**Public :** élèves des classes de l'école élémentaire, de collège ou d'un établissement de l'enseignement agricole.
**Partenariat :** ministère en charge de la Culture, ministère en charge de l'Éducation nationale
**Date de lancement** : 1996

Par l'adoption d'un jardin, éduquer les élèves à l'art des jardins et, par les thèmes du paysage et du patrimoine, les sensibiliser à la problématique de l'environnement.
Le projet validé par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale et par la direction régionale des Affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) obtient un financement de ce service.

Pour en savoir +, contactez les DRAC sur le site Internet du [ministère de la Culture et de la Communication](http://www.culture.fr/culture/regions/index.html).

* ***Opérations académies de Strasbourg* :** <http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/view>

|  |
| --- |
| [**Les Trophées de l’Environnement**](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/rencontres_chorales5905/view) [Travaux d'élèves autour des énergies renouvelables. niveau2_r15_c19](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/rencontres_chorales5905/view)  |
| [**Protéger l'environnement, j'adhère !**](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/copy_of_rencontres_chorales5905/view) [Réalisations d'élèves, sous différentes formes : action concrète pour l’environnement, panneaux d’exposition, dossiers, vidéos, cdrom, maquette, produc... niveau2_r15_c19](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/copy_of_rencontres_chorales5905/view) |
| [**Dossier"Grippe et épidémies?"**](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/nouveau_dossier__gr/view) [sur le site " Science Citoyen ", proposé depuis trois ans par la Mission Culture Scientifique et Technique de l¹Université Louis Pasteur. niveau2_r15_c19](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/nouveau_dossier__gr/view) |
| [**Projets Société Générale**](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/projets_societe_gene/view) [Vous trouverez ici les projets "Prix Jeunes Société Générale" retenus pour l'année 2005. Les projets seront présentés au CRDP le 11 Mai 2005. niveau2_r15_c19](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/projets_societe_gene/view) |
| [**A l'Ecole du développement durable**](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/copy3_of_actions_autour_des_s/view) [L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), la CUS (Communauté Urbaine de S... niveau2_r15_c19](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/arts_et_culture/domaines_daction/culture_scientifique/actions_academiques/actions_environnemen/copy3_of_actions_autour_des_s/view) |

**L’exposition donnée à chaque établissement « le développement durable, pourquoi ? »**

**Expérimentation d’agenda 21 pour établissement scolaire[[25]](#footnote-25)**

**Échanges scolaires**

Ils peuvent avoir lieu à différentes niveaux : la commune, la région, l’international, en particulier entre pays de l’Union européenne. Ainsi, le programme d’action communautaire en matière d’éducation (2000-2006) appelé « [**Socrates**](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/socrates_fr.html) » concerne tous les lieux d’éducation et tous les niveaux. L’éducation au développement durable peut y trouver sa place. Tous ces échanges sont d’excellentes occasions pour comprendre comment le concept de développement durable est pris en compte chez les autres. Il existe une [**circulaire**](http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/som.htm) spécifique aux sorties scolaires des écoles maternelles et élémentaires publiques.

**Les contrats éducatifs locaux (CEL)**

Textes officiels en vigueur : « Horaires – Aménagement des temps et des activités de l’enfant : mise en place du contrat éducatif local et des rythmes périscolaires », [**circulaire n° 98-144 du 9 juillet 1998**](http://www.education.gouv.fr/bo/1998/29/ensel.htm) BOEN : 16-07-1998 (deuxième texte de la rubrique *Enseignements élémentaire et secondaire*) et [**circulaire n° 2000-208**](http://www.education.gouv.fr/cel/circCEL.htm), BOEN : 30-11-2000.

**Public :** élèves des enseignements primaire et secondaire en particulier des zones urbaines et rurales sensibles.

**Objectifs :**

- Contrat fédérateur des politiques éducatives, les CEL permettent de mettre en cohérence les différentes actions proposées par l’Éducation nationale et ses partenaires et de mutualiser les moyens et les ressources.

**Mise en œuvre :**

- Un comité de pilotage sous la responsabilité du préfet et de l’inspecteur d’académie détermine les objectifs à mettre en place en tenant compte des actions existantes et des besoins. Il lance un appel à projets qui devront être validés ultérieurement. Ces contrats valables pour trois ans renouvelable permettent d’obtenir du financement de l’état et des collectivités territoriales. Une attention particulière est donnée à la formation, la coordination et l’évaluation.

**Liens possibles avec l’éducation au développement durable :**

- Dans la circulaire de 2000 certaines activités été privilégiées dont : l’éducation à l’image, au cinéma et au multimédia, l’architecture, le cadre bâti et le paysage, l’éducation à l’environnement, la culture scientifique, l’éducation à la santé. Autant de thèmes que l’on peut mettre en relation avec le développement durable.

**Initié en 1998** Le **site :** http://www.education.gouv.fr/cel/pres.htm du contrat éducatif local

**Comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté**

Texte officiel en vigueur : [**Circulaire n° 98-108**](http://www.education.gouv.fr/bo/1998/28/ensel.htm), BOEN : 09-07-1998

**Public :** élèves des écoles et des établissements du second degré.

**Objectifs :**

- Contribuer à la mise en place de l’éducation citoyenne dans l’école ou l’établissement en rendant l’élève responsable, autonome et capable de prévention.
- Organiser la prévention des dépendances, des conduites à risque et de la violence dans le cadre du projet d’établissement.
- Assurer le suivi des jeunes dans et hors l’école.
- Venir en aide aux élèves manifestant des signes inquiétants de mal-être.
- Renforcer les liens avec les familles.
- Apporter un appui aux acteurs de la lutte contre l’exclusion

**Mise en œuvre :**

- Démarche de projet qui suppose l’analyse de la situation de l’établissement et de son environnement, des problèmes, des ressources, des capacités d’initiative, des compétences à développer et la définition d’objectifs opérationnels.
- Présidé par le chef d’établissement, sa composition est évolutive : les élèves dont la participation est primordiale, des représentants des différents personnels de l’établissement, des partenaires extérieurs.

**Remarque :** Ce dispositif peut être l’occasion d’approfondir les relations existantes entre la santé et l’environnement par exemple le bruit, la pollution dans les locaux, l’eau potable au sein de l’établissement.

**Initié en 1990** sous le nom de comité d’environnement social

 **LE RECYCLAGE DES DECHETS 2 ANNEXE E**

**Travail à faire par groupe de 2** : répondre au questionnaire à l’aide des documents posés sur la table, de l’encyclopédie Encarta, des sites Internet proposés et des souvenirs de l’émission sur les déchets. Aidez-vous de la fiche méthode au verso de cette page. Vous pouvez vous partager le travail.

Chaque groupe répondra à la 1ère partie de chaque question et approfondira une seule question tirée au sort.

**Production** : une affiche récapitulative sur une feuille A3 ou A4 : Titre, définition de déchet, réponse à la question, références des documents utilisés (au moins 2), un geste que tu peux faire pour diminuer la quantité de déchets.

1. Quelles sont les différentes sortes de déchets que l’on trouve dans la poubelle du français moyen ? Donnez leur pourcentage (%). **[Quel % d’augmentation depuis 1960 ? quelles conséquences ?]**
2. Quelle est la durée de vie des déchets dans la nature pour une peau de banane, un chewing-gum, une canette en alu, un sac plastique, du verre, des piles ? **[Quel danger représente les piles ? que doit-on en faire ?]**
3. Quels sont les déchets toxiques des ménages ? **[Que doit-on en faire ? que représente les déchets des ménages par rapport à l’ensemble des déchets d’un pays ? Qui les produit ?]**
4. Quels sont les problèmes posés par les décharges ? **[Comment sont-ils résolus ?]**
5. Qu’est-ce qu’un déchet organique ? **[Qu’est-ce que le compostage ? Comment le réaliser ?]**
6. Quels sont les différents traitements que peut subir un déchet ? **[Définir plus précisément le recyclage.]**
7. Donnez 1 **[5 ou plus]** exemples d’action que VOUS que vous pouvez faire pour diminuer l’impact des déchets sur l’environnement.
8. A Brumath ou dans ta ville, y a-t-il un tri sélectif des déchets ? As-tu chez toi des poubelles de couleurs différentes ?

**Sites Internet à consulter :**

[http ://Enfants.ecoemballages.fr/esom.html](http://Enfants.ecoemballages.fr/esom.html)

[www.ecopole.com](http://www.ecopole.com) rubrique junior

[www.fnh.org/francais](http://www.fnh.org/francais) rubrique doc par thème puis déchet puis déchets organiques une ressource

[www.ademe.fr/particuliers](http://www.ademe.fr/particuliers) rubrique bien gérer vos déchets

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

Vous pouvez télécharger chez vous le petit livre vert sur [http ://www.fnh.org/francais/frmfnh4.htm](http://www.fnh.org/francais/frmfnh4.htm)

**Comment repérer une information dans un document ANNEXE E**

Pour repérer une information dans un document, il faut procéder en deux étapes :

1. trouver les pages où l’on parle du thème,
2. trouver l’endroit précis dans la page où se trouve l’information.

**1. Trouver les pages où l’on parle du thème**

*1. 1. Un document sur papier*

 - Si le document est organisé de façon alphabétique (comme un dictionnaire), on peut chercher directement la page où l’on parle du sujet.

 - Quand le document est organisé par ordre thématique, ou chronologique (comme une encyclopédie, un livre documentaire, un périodique), il faut utiliser :

* Le sommaire ou la table des matières : c’est la liste des grandes parties du document dans l’ordre où on les trouve. Le numéro de la page où commencent ces parties est indiqué.
* L’index : c’est la liste, par ordre alphabétique, des principaux sujets du document. Le numéro de la page où on parle de ces sujets est indiqué.

*1. 2. Un document sur Cdrom ou Internet (par exemple : encyclopédie sur cédérom).*

En plus du sommaire, de la table des matières et de l’index, on peut utiliser :

- Des moteurs de recherche : ils trouvent les informations qui contiennent le mot ou la combinaison de mots recherchés.

- La fonction hypertexte : navigation à l’intérieur d’un document par des mots ou des images sensibles. Ils réagissent à un clic de souris.

- Le retour sur une ou plusieurs étapes de la consultation (historique ou précédent).

**2. Trouver l’endroit précis dans la page où se trouve l’information**

Pour trouver une information dans une ou plusieurs pages, il faut suivre les indications données par :

- les différents titres et leur hiérarchie (titres, surtitres et intertitres)

- les mots en gras, en majuscules, en italiques, en couleurs.

**Comment référencer une information**

Pour pouvoir retrouver l’information, il faut que tu indiques les références du document où tu l’as trouvée. Selon le type de support, voilà ce que tu devras indiquer :

**Pour un livre :**

Auteur (nom, prénom), titre, éditeur, année, pages, cote

**Pour un article de périodique**

Titre du périodique, date de parution, n°, pages, titre de l’article

**Pour un site Internet :**

Nom du site consulté, date de consultation, titre de la page, adresse URL de la page

**Articles de dictionnaire ou d’encyclopédie**

Titre du dictionnaire ou de l’encyclopédie, éditeur, date, pages, titre de l’article

**ANNEXE F**

LISTE DE FICTIONS AUTOUR DE

**L’Education à l’environnement pour un développement durable**

|  |  |
| --- | --- |
| **TITRE** | **AUTEUR** |
| Fée et le géomètre (la) | Andrevon JP |
| Issa, enfant des sables | Beaude PM |
| Jéremy cheval | Beaude PM |
| Maison des lointains (la) | Beaude PM |
| Du venin dans le miel | Brisou-Pellen E |
| Cri du loup (le) | Burgess M |
| Voyages d’Ino (les) | Chabas JF |
| Cargo pour l’enfer | Clavel B |
| Panda abandonné (le) | Daniels L |
| Elle s’appelait Marine | Delerm P |
| Barrage dans la vallée (un) | Delval J |
| Mystérieux incendiaire (un) | Desplat-Duc AM |
| J’envie ceux qui sont dans ton cœur | Despléchin M |
| Planète Kourtevue (la) | Fauche X … BD |
| Ile du temps perdu (l’) | Gandolfi S |
| Homme qui plantait des arbres (l‘) | Giono J |
| montagne sans nom (la) | Grenier C |
| Bateau maudit (le) | Guillet G |
| Demain la terre | Guiot D |
| Chouette | Hiaasen C |
| Enfants de Noé (les) | Joubert J |
| Lion (le) | Kessel j |
| Dans les larmes de Gaïa | Legendre N |
| Appel de la forêt (l’)  | London J |
| Abîmes d’Autremer (les) | Martinigol D |
| Oubliés de Vulcain (les) | Martinigol D |
| Bye-bye Betty | Noziere JP |
| Jean de Florette, Manon des sources | Pagnol M |
| Gardien (le) | Peet M |
| 153 jours en hiver | Petit XL |
| Monde d’en haut (le) | Petit XL |
| Pagaille chez les samouraïs | Robberecht T |
| Mort de la terre (la) | Rosny Ainé JH |
| Pieds sur terre (les) | Sabatier-Maccagno K |
| Jaguars | Smith R |

**ANNEXE F**

**Organisation de l’affiche**

Tu vas devoir réaliser une affiche pour communiquer aux autres élèves ta lecture. Pour cela il faut que tu organises ton affiche, que tu structures ton information. Nous te proposons un plan, c'est-à-dire les différentes parties de ton affiche. Tu pourras travailler en groupe avec les élèves ayant le même thème que toi. (pas plus de 3 élèves)

1. **Fiche d'identité du livre**

NOM de l'auteur, prénom. Titre du livre. Éditeur, année d'édition. Collection. Nombre de pages.

2. **Résumé du livre**

Le résumé sera réalisé à l'aide d'une fiche guide de lecture. Une phrase « choc » ou un court extrait sera affiché

3. **Présentation du personnage principal**

Son nom, son âge, son caractère, ses amis, sa famille....

4. **Thème(s) principal (aux)**

Tu listeras les différents thèmes que tu as trouvés, puis tu en choisiras un en rapport avec l’environnement, que tu présenteras. Pour cette partie, tu devras effectuer une recherche documentaire au CDI. Tu pourras utiliser BCDI ainsi qu’encarta et Internet, une liste de sites te sera proposée

**Travail demandé sur le thème** : définition du problème, quelques solutions possibles, les solutions présentées par le livre. Tu peux rajouter un événement de l’actualité en rapport avec le thème. Pense à citer tes sources.

5. **Ce que tu as aimé/ ce que tu as appris**

Tu devras dire ce qui t'a plu/ce que tu as appris dans ce livre et pourquoi cela t'a plu.

6. **Illustration du panneau**

Les illustrations doivent aussiapporter une information et compléter les textes.

 Liste des thèmes et des documents proposés Annexe G

Gaspillage de l’énergie

Science et vie junior 152 – TDC 785 – Clés de l’actualité 580 – BT 1153 – Supplément Okapi énergies

 « les centrales nucléaires » - « y a-t-il un autre monde possible ?»

Mépris de la condition animale

National Geographic 54 et 24 - Science et vie junior 155 - Clés de l’actualité 591 – BT 1015

 Science et vie junior 179 – Okapi 699 – Wapiti 210

« petit atlas des espèces menacées » « protéger la faune sauvage » « planète attitude junior »

Alimentation au mépris de l’humain et de l’environnement

 Géo Ado 31 – Okapi 723 – Wapiti 166 et 223 – TDC 829

 Comportement portant atteinte au climat

Okapi 679 et 759 - National Geographic 60 – Géo 267 - Clés de l’actualité 608 – Wapiti 222 – TDC supplt 853

Production irresponsable de déchets

BT 1109 et 1099 – Wapiti 180 – Okapi 768 - Science et vie junior 188 - Clés de l’actualité 637 – TDC 789 –

 « Recyclez les déchets »

Comportement portant atteinte à la qualité et à la quantité de l’eau douce disponible

 National Geographic 36 – Okapi 727

 « Zoom sur l’eau » - « planète eau douce »

Comportement portant atteinte à la mer, aux océans

Science et vie junior 161 - Science et vie junior HS 52 – Wapiti 83 et 184 –

« sauver la mer »

Consommation au mépris de l’humain et de l’environnement

 BT 1156 - Clés de l’actualité 534 et 617 et 623 - Science et vie junior 162

« être écocitoyen » - « le petit livre vert » - « Sauvez cette planète mode d’emploi »

Agriculture au mépris de l’humain et de l’environnement

 TDC 812 et 810 – Wapiti 204

 « cultiver son environnement »

Déforestation irresponsable

 Wapiti 182 et 216 et 158 - Science et vie junior 114 et 150

Urgence planète et développement durable

 Okapi 788 – Géo 307 - Science et vie junior 156 et 165 –

 « L’écologie à petits pas » - « Copain de la terre » « L’avenir de la Terre, le développement durable expliqué aux enfants »

**ANNEXE H**

**Questions séance énergie avec les classes de 3ème (Brumath novembre 2005)**

Quels sont les avantages et les inconvénients pour l'environnement des énergies fossiles?

 Supplément Okapi 790 Science et vie junior 152

 www.ademe.fr

Quels sont les avantages et les inconvénients pour l'environnement des énergies renouvelables ?

 Les nouvelles énergies Science et vie junior 152 les clés de l'actualité 558

 www.planete-nature.org se documenter

Le changement climatique: l'effet de serre, ses causes et conséquences

 y a-t-il un autre monde possible Wapiti 222

 [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org) www.manicore.com

Le changement climatique: l'effet de serre, les conséquences et comment lutter

 Atlas mondial du développement durable Okapi 679

 [www.cite-sciences.fr](http://www.cite-sciences.fr) www.manicore.com

Quels sont les risques et les avantages de l'énergie nucléaire?

 L'écologie à petits pas clés de l'actualité 580

 [www.edf.fr](http://www.edf.fr) www.greenpeace.org

Les gestes à faire au quotidien pour la terre: comment diminuer ses déchets

 Le petit livre vert Science et vie junior 140 wapiti 180

 www.enfants.ecoemballages.fr

La voiture de demain: les autres solutions que les biocarburants

 Science et vie junior 157 Wapiti 195

 www.ademe.fr

La voiture de demain: les biocarburants

 Science et vie junior 195 TDC 860

 www.notre-planete.info/environnement/energies\_biocarburants.php

 La voiture actuelle et son impact sur l'environnement

 Science et vie junior 181 Science et vie junior 82

 www.clean-auto.com

Les gestes à faire au quotidien pour la terre: comment économiser l'énergie

 Science et vie junior 139 Le petit livre vert

 [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

Les gestes à faire au quotidien pour la terre: comment consommer pour un développement durable

 BT 1156 Le petit livre vert

 www.ademe.fr

Quelles sont les actions mises en place dans des villes ou des pays pour un développement durable?

 Etre écocitoyen Géo 307

 www.80hommes.com

**RECHERCHE D'INFORMATIONS AU CDI SUR L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT ANNEXE H**

Nom: Prénom classe

Nom: Prénom

1) votre thème de recherche : --------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------­

2) vos documents

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM AUTEUR | Prénom | *Titre* | Editeur | Année édition | Collection | cote |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM AUTEUR | Prénom | Titre de l'article | *Titre du périodique* | Date parution | N° | page |
| ARTICLE |  |  |  |  |  |  |
|  |  | \ |  |  |  |  |
|  |  | - |  |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du site | Date de consultation | Titre de la page | adresse |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

3) lecture survol du document: cocher les éléments présents

🞎 titre 🞎 chapeau 🞎 titres de paragraphes 🞎 illustrations 🞎 typographie variée

🞎 autre à détailler:

4) lire le texte. A quelles questions répond-il ? **Annexe H**

5) aller visiter le site Internet indiqué pour des compléments d'information. Vous pouvez aussi utiliser l'encyclopédie Encarta

6) mettre en commun avec votre équipier pour écrire **un** article sur le thème

Rappel: L'ARTICLE DE PRESSE

- l'article répond le plus souvent aux questions QUI - QUOI- Où - QUAND - POURQUOI - COMMENT

- il comporte

* un titre, un sous-titre, un chapeau (résumé de l'article en quelques lignes), le corps de l'article
* une attaque (introduction courte) souvent le QUI - QUOI - Où - QUAND
* un développement souvent découpé en sous parties par des intertitres (mise en valeur d'une idée, relance du sujet) et

conclusion, interrogation ou note d'humour

- le plan de l'article peut être chronologique, explicatif (causes, conséquences...)

- vous pouvez rajouter une illustration mais il faudra la légende et la source

7) vous pouvez calculer votre empreinte écologique sur le site suivant: www.wwf.fr/empreinte\_ecologique

 **Les énergies fossiles ANNEXE H**

Ce sont le pétrole, le gaz et le charbon. Nous allons vous présenter les avantages et les inconvénients.

**Le pétrole :**

Il est facile à transporter et à stocker. Le pétrole peut se transformer en beaucoup de choses comme l'essence, l'engrais, le plastique, le tissu, les produits de beauté...

Jusqu'à ce jour tout le monde pensait que le pétrole était inépuisable alors que d'ici 20ans, il y aura plus de demandes que de productions. Il pollue aussi beaucoup la mer à cause des transports en bateau.

**Le gaz :**

Il s'est formé à partir d'une roche mère qui a été elle-même formée au fond des océans à partir d'algues. Le gaz n'est pas pratique à stocker c'est pour ça qu'au début les hommes préféraient le pétrole, mais le gaz est plus propre car il émet 30% en moins que lui en brûlant. Pour le transporter ou le stocker il faut qu'il soit dans des températures très basses.

**Le charbon:**

Au 19ème siècle il a alimenté des chaudières, des machines à vapeur dans les trains et usines. Dans un siècle on brûlera encore du charbon mais on ne peut pas dire si la fumée sera noire ou blanche. Le charbon pollue et donc réchauffe la planète. Les centrales fonctionnent à l'aide de charbon et rejette des gaz à effet de serre. Il faudra donc trouver des solutions « plus propres» pour produire de l'électricité.

Le pétrole, le gaz et le charbon sont limités. Comme ils seront plus difficiles à exploiter, ils coûteront plus cher.

JUNG Jessica

 Riemer Cindy 3ème4

 **SUPER TEST ANNEXE I**

**PRENDS-TU SOIN DE TA PLANETE ?**

Ta commune propose un ramassage des déchets triés. Tu penses :

 🞏 c’est trop compliqué

 ⭘ ça ne sert à rien

 🛆 c’est fondamental !

Les piles de ta Game boy lâchent :

 ⭘ tu les jettes à la poubelle

 🞏 tu les rapportes au magasin

 🛆 tu peux les recharger

Tu es le dernier à quitter la maison. En partant :

 🞏 tu fermes la porte à clé

 ⭘ avant de fermer, tu allumes une lampe pour y voir à ton retour

 🛆 tu éteins toutes les lampes puis tu fermes à clé

Tu vas faire les courses. Avant de partir, tu prends :

 ⭘ le porte-monnaie

 🞏 le porte-monnaie et la liste des courses

 🛆 le porte-monnaie, la liste des courses et un panier

A l’école, tu remarques un robinet qui fuit :

 🛆 tu cours le dire à un adulte

 🞏 tu mets un récipient pour récupérer l’eau

 ⭘ tu ne t’en occupes pas

Tu as besoin d’une feuille de brouillon. Tu prends :

 ⭘ une feuille de cahier

 🞏 une feuille blanche

 🛆 le dos d’une feuille déjà écrite

Tu découvres une araignée dans la baignoire :

 🞏 tu t’enfuis en hurlant

 🛆 tu la pousses hors de la maison

 ⭘ tu l’écrases avec une chaussure

Tu dois partir à la piscine, mais il pleut. Pour y aller :

 🞏 tu prends le bus

 ⭘ tu demandes à tes parents de t’amener en voiture

 🛆 tu mets tes bottes, tu prends un parapluie et à pied

Tu pique-niques à la plage. Tes déchets :

 ⭘ tu les enfouis dans le sable

 🛆 tu les remportes dans un sac

 🞏 tu les mets dans la poubelle de la plage

Pour éloigner les moustiques :

 ⭘ tu donnes un coup de bombe dans ta chambre

CLASSE : Date : découpe ce cadre et mets-le dans la boite articles pour le journal

Es-tu ? ⭘ 🞏 🛆 (entoure le symbole que tu as obtenu le plus souvent, si égalité entoure les 2)

As-tu une idée d’un geste que tu pourrais faire pour la planète facilement et dès aujourd’hui ? O / N ?

Si Oui, lequel ? et si non, pourquoi ? :

 🞏 tu fleuris ta fenêtre avec des géraniums

 🛆 tu dors sous une moustiquaire

Dans le parc d’un château, tu vois des herbes dans l’allée. tu te dis :

 🞏 c’est un château abandonné

 🛆 c’est rigolo, ces herbes folles !

 ⭘ il faudrait mettre du désherbant

Après le repas, tu te laves les dents :

 🛆 tu prends juste un verre d’eau

 ⭘ tu laisses couler l’eau le temps de te brosser les dents

 🞏 tu ouvres le robinet pour mouiller ta brosse puis pour rincer ta bouche

Dehors il gèle. Pour avoir bien chaud dans ta chambre :

 🛆 tu mets une couette en plus

 ⭘ tu pousses le chauffage à fond

 🞏 tu fermes les volets de la maison tôt le soir

Tu promènes ton chien. Tu lui fais faire ses besoins :

 🞏 dans le caniveau

 ⭘ où il veut

 🛆 peu importe, tu les ramasses

**RESULTATS**

Si tu obtiens un maximum de ⭘

 Tu donnes peu de chances à la nature. La pollution, le gaspillage, le développement durable, ce n’est pas ton problème. Tu profites du moment présent, sans te soucier de l’avenir. Pourtant, la planète a besoin de toi.

Si tu obtiens un maximum de 🞏

 Tu préfères la verdure aux ordures, mais tu ne sais pas toujours comment agir. Tu es conscient(e) que la planète, c’est l’affaire de tous et tu te sens responsable de son avenir.

Si tu obtiens un maximum de 🛆

 Pour toi, il n’y a qu’une seule Terre et il faut la protéger. Si tout le monde faisait comme toi, la planète se porterait mieux. Mais n’oublie pas qu’avant d’agir, il faut toujours s’informer.

**Pour en savoir plus :**

[www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

(test repris d’un feuillet Image-Doc pour la semaine du DD en 2003)

**Quel rôle pour le professeur-documentaliste dans l’Education à l’environnement et au développement durable ?**

Résumé :

Entre 2002 et 2004, l’ L’éducation à l’environnement a été repensée dans la perspective du développement durable (EEDD) et généralisée à la rentrée 2004. Cette éducation, encore à définir interpelle le professeur-documentaliste dans ses différentes missions. Ce mémoire se propose de s’intéresser à la définition de cette éducation et à sa possible mise en œuvre en lien avec le professeur-documentaliste. Un bilan des activités menées dans le cadre du stage permet de préciser les différentes composantes de cette éducation.

Mots-clés :

Education à l’environnement

Développement durable

Adolescence

 Projet

Interdisciplinarité

1. Texte complet en annexe A p.39 [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir l’annexe B p. 42 [↑](#footnote-ref-2)
3. Ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 [extraits] Code de l'éducation, partie législative [↑](#footnote-ref-3)
4. Cité dans la circulaire n°2004-110 du 8/7/04 BO 15/7/04 sur la généralisation de l’éducation à l’environnement pour un développement durable [↑](#footnote-ref-4)
5. Charron D., Charron J., Robin J.P.. *Education à l’environnement : la pédagogie revisitée.* CRDP Grenoble, 2005 [↑](#footnote-ref-5)
6. pour plus d’informations voir le site de l’INRP : www.inrp.fr/vst/Dossiers/EEDD [↑](#footnote-ref-6)
7. d’après « Le développement durable, pourquoi et comment en parler en classe » formation organisée par le pôle national de ressources en éducation à l’environnement les 5-6 nov. 2004 à Rochefort consulté sur http://www.ac-poitiers.fr/daac/secteurs/environ/pdf/Pnr\_roch.pdf [↑](#footnote-ref-7)
8. Texte complet en annexe A p.39 [↑](#footnote-ref-8)
9. L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE rapporteur : Christian le Guillou Juin 2004. Adresse URL : http://www.svt.ac-aix-marseille.fr/eedd2/exp03-04/ref0604/index.htm [↑](#footnote-ref-9)
10. Simon Annie. Education : environnement contre développement ? *Cahiers pédagogiques* juin 2002 n°405 p.16 [↑](#footnote-ref-10)
11. D’après la circulaire relative à **la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable** Texte en annexe A p.39 [↑](#footnote-ref-11)
12. voir l’annexe C p.43 [↑](#footnote-ref-12)
13. Gervais Michel. Quatre problèmes pédagogiques. *Cahiers pédagogiques* juin 2002 n°405 p.20-21 [↑](#footnote-ref-13)
14. Charron D., Charron J., Robin J.C. *Education à l’environnement : la pédagogie revisitée .*CRDP Grenoble, 2005 [↑](#footnote-ref-14)
15. cf note 9 [↑](#footnote-ref-15)
16. cf. annexe D p.44 [↑](#footnote-ref-16)
17. Bayard-Pierlot Jacqueline, Birglin Marie-José. *Le CDI au cœur du projet pédagogique*. Hachette Education,

1991 [↑](#footnote-ref-17)
18. La Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 « Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information » [↑](#footnote-ref-18)
19. cf. note 18 [↑](#footnote-ref-19)
20. Annexe I p.58 [↑](#footnote-ref-20)
21. Gervais Michel. Quatre problèmes pédagogiques. *Cahiers pédagogiques* juin 2002 n°405 p21 [↑](#footnote-ref-21)
22. site Internet : Eduscol : http://eduscol.education.fr/D0090/CITOYACC.htm [↑](#footnote-ref-22)
23. La Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 « Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information » [↑](#footnote-ref-23)
24. Chastang Sandrine. *Un défi pour le temps présent*. Cahiers pédagogiques n°405, juin 2002 p.11 [↑](#footnote-ref-24)
25. www.agenda21france.org [↑](#footnote-ref-25)